

AIM LUX

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Rapport annuel audité au 31/12/24

R.C.S. Luxembourg B 203408

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport d'audit	12
Etat combiné des actifs nets au 31/12/24	16
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/24	17
Compartiments :	18
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	18
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	25
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	32
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	38
AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS	45
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	52
Autres notes aux états financiers	55
Informations supplémentaires non auditées	62

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

AIM LUX

Organisation et administration

SIÈGE SOCIAL

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jérôme FRANK
Président indépendant

Administrateur

Jean-Bernard QUILLON
Administrateur indépendant

Christophe BARDY
Administrateur indépendant

SOCIÉTÉ DE GESTION

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE
14, Rue de Bassano
F-75016 PARIS - FRANCE

DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Carlo MICHENZI
Président

BANQUE DÉPOSITAIRE

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

AGENT DOMICILIATAIRE, AGENT ADMINISTRATIF, AGENT DE TRANSFERT ET TENEUR DE REGISTRE

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

DISTRIBUTEUR GLOBAL

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE
14, Rue de Bassano
F-75016 PARIS - FRANCE

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator, B.P. 1443
L-1014 Luxembourg

Rapport du Conseil d'Administration

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

L'année 2024 s'inscrit comme une année contrastée, marquée par des mouvements de marchés en deux temps. Si la première moitié de l'année a été particulièrement favorable pour les marchés européens, la seconde moitié a vu un ralentissement marqué, dans un contexte d'incertitudes politiques et économiques croissantes. En parallèle, les performances des indices et des secteurs ont révélé des disparités significatives, témoignant des tensions structurelles et des opportunités qui ont rythmé cette année.

Les six premiers mois de l'année ont offert des perspectives encourageantes pour les marchés européens, soutenus par un environnement encore relativement stable. Le CAC 40, ainsi que d'autres indices régionaux, ont enregistré des progressions notables, portés par des secteurs clés tels que la banque et l'assurance. Cependant, cette embellie s'est rapidement effritée dans la deuxième partie de l'année, en raison d'un climat politique instable. En Europe, les élections européennes ont engendré une série d'incertitudes, exacerbées par la dissolution de l'Assemblée nationale en France. Cette décision a plongé le pays dans une période de paralysie politique et budgétaire, refroidissant l'enthousiasme des investisseurs. Sur les marchés asiatiques, la Chine a continué de montrer des signes de faiblesse. Malgré les efforts des autorités pour relancer l'économie, la consommation des ménages est restée atone, pénalisant des secteurs comme le luxe, un pilier traditionnel de la performance économique française. Aux États-Unis, l'issue des élections, avec la victoire de Donald Trump, a provoqué un regain spectaculaire de confiance. Les indices américains, tels que le S&P 500 et le Nasdaq, ont atteint de nouveaux sommets historiques, portés par un engouement renouvelé pour les valeurs technologiques et une économie jugée résiliente.

Les performances des principaux indices mondiaux en 2024 traduisent des écarts notables entre les régions. En Europe, le CAC 40 a clôturé l'année en recul de -1,6 %, tandis que le Stoxx 600 progressait de +6,0% et que le DAX allemand s'imposait avec une remarquable performance de +17,7%. Le FTSE 100 britannique, quant à lui, affichait une hausse plus modeste de +5,7%, témoignant d'une dynamique économique solide mais limitée par certaines incertitudes structurelles. Outre-Atlantique, les indices américains ont nettement surperformé leurs homologues européens. Le S&P 500 a enregistré une progression impressionnante de +21,6%, tandis que le Nasdaq s'envolait avec +23,0%, porté par les valeurs technologiques. À l'échelle mondiale, le MSCI World a progressé de +16,2%, reflétant une année globalement positive pour les marchés, malgré les disparités régionales.

Sur le plan sectoriel, 2024 a été marquée par des contrastes tout aussi prononcés. Les secteurs financiers, en particulier les banques et les assurances, ont tiré leur épingle du jeu dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Les banques ont enregistré une progression remarquable de +24,9%, soutenues par l'augmentation des marges grâce à des rendements plus attractifs. De leur côté, les compagnies d'assurance ont bénéficié de conditions similaires, avec une performance sectorielle de +17,7%. Le secteur technologique, bien que moins flamboyant qu'aux États-Unis, a également connu une année solide avec une progression de +8,5%, porté par l'adoption continue de solutions numériques et de technologies innovantes. Les médias ont, quant à eux, affiché une hausse de +16,2%, témoignant d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les contenus et services numériques. À l'inverse, certains secteurs ont particulièrement souffert en 2024. L'automobile a enregistré un recul significatif de -12,8%, en raison de la concurrence croissante des fabricants chinois sur le marché européen des véhicules électriques, combinée à une demande affaiblie par un contexte inflationniste. Le luxe a également connu une année difficile, impacté par la morosité économique en Chine, un marché clé pour les grandes marques européennes.

Sur le marché des changes, le dollar américain a continué de dominer en 2024, profitant du différentiel de taux d'intérêt avec l'Europe et d'une économie solide. En revanche, l'euro a souffert, pénalisé par les incertitudes politiques et une croissance économique moins dynamique. Le marché pétrolier, quant à lui, a été marqué par une forte volatilité. Le prix du baril de Brent a évolué entre 75 et 90 dollars, influencé par des tensions géopolitiques et une offre mondiale fluctuante. Les perturbations dans certaines régions productrices ont ajouté à l'incertitude, tandis que la demande mondiale s'est avérée inégale, reflétant les divergences de croissance entre les grandes économies.

En résumé, 2024 a été une année de contrastes, marquée par des écarts de performances significatifs entre régions et secteurs. Les marchés américains ont brillé, portés par des fondamentaux solides, tandis que l'Europe a été confrontée à des défis politiques et économiques persistants. Pour 2025, les perspectives restent mitigées. L'instabilité politique en Europe pourrait continuer de peser sur les marchés, tandis que les États-Unis pourraient bénéficier d'une dynamique économique favorable. La capacité des entreprises européennes à améliorer leur compétitivité et à attirer les capitaux sera un facteur déterminant pour réduire l'écart avec leurs homologues américains.

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SELECTION – R** affiche une performance positive de 4.02% contre 8.4% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% du taux l'euro short term (€str). Cette part a donc sous-performée son indice de comparaison de 4.38% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SELECTION – S** affiche une performance positive de 5.34% contre 8.4% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% du taux l'euro short term (€str). Cette part a donc sous-performée son indice de comparaison de 3.06% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SELECTION – I** affiche une performance positive de 4.57% contre 8.4% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% du taux l'euro short term (€str). Cette part a donc sous-performée son indice de comparaison de 3.83% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SELECTION – F** affiche une performance positive de 4.97% contre 8.4% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% du taux l'euro short term (€str). Cette part a donc sous-performé son indice de comparaison de 3.43% sur cette période.

Rapport du Conseil d'Administration

Nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse au cours de l'année 2024, avec un portefeuille constitué d'une cinquantaine de titres en moyenne avec un poids moyen par titre de 2% des encours et avec une diversification sectorielle et géographique adéquate. Du côté de la stratégie de gestion, nous combinons une approche « Top down¹ » et « Bottom-up² » afin de sélectionner les valeurs qui possèdent le meilleur couple rendement et risque.

En 2024, malgré une sélection rigoureuse de valeurs de conviction et une gestion active de l'allocation du portefeuille, le fonds a continué de faire face à des défis liés à son exposition aux valeurs de croissance. Ces dernières, bien que caractérisées par un profil de qualité, ont maintenu des valorisations exigeantes et ont été impactées par un environnement de taux d'intérêt toujours restrictif. La volatilité des marchés, amplifiée par les incertitudes macroéconomiques et les ajustements de politique monétaire, a accentué la pression sur ces valeurs, entraînant des corrections de leur cours en bourse.

L'année 2024 avait bien commencé, soutenue par de solides résultats pour de nombreux titres en portefeuille. Cependant, la tendance s'est inversée à la fin du premier semestre et au début du troisième trimestre. Le fonds a d'abord souffert des turbulences politiques survenues après les élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale en France ayant entraîné une forte volatilité et une correction, notamment sur les valeurs françaises.

Par la suite, le fonds a également été pénalisé par la correction des valeurs technologiques, auxquelles il était fortement exposé par rapport à son benchmark. Les entreprises liées à l'intelligence artificielle, comme **ASML** (-1%) et **Besi** (-2%), ont souffert, tandis que **STMicroelectronics** (-47%) et **Infineon** (-17%) ont été impactées par les difficultés rencontrées par le secteur automobile en 2024 (-12.2%).

Jusqu'en novembre, la performance du fonds est restée atone, dans un marché marqué par l'attentisme avant les élections américaines. Toutefois, avec l'assouplissement des perspectives de politique monétaire et le début de la baisse des taux en octobre, le fonds a nettement surperformé son indice de référence, rattrapant ainsi son retard accumulé depuis le début de l'année. La détente monétaire a favorisé un rebond des marchés, profitant particulièrement aux valeurs de croissance, notamment technologiques, qui occupent une place importante dans le portefeuille.

De manière générale, en 2024, le secteur bancaire a bénéficié d'un environnement de taux favorable, soutenant la performance d'**UniCredit** (57%) et **Bawag Group** (69%). L'Euro Stoxx Bank affiche d'ailleurs la meilleure performance annuelle par rapport aux autres secteurs (+23%). Outre le maintien de taux d'intérêts élevés, cette performance a été soutenue par une amélioration des fondamentaux des banques de la zone euro, qui ont surpassé leurs homologues américaines en termes de rendement des capitaux propres pour la première fois depuis plus d'une décennie. L'industrie a également affiché de belles dynamiques, portée par la transition énergétique et l'automatisation, profitant à **Schneider Electric** (32%) et **Addtech AB** (36%). Enfin, le secteur de la santé a contribué positivement grâce à **UCB** (139%), soutenu par le succès de ses nouveaux traitements.

Ci-dessous la liste des meilleurs contributeurs de performance sur la période :

Sap : Le cours de l'action SAP a fortement augmenté au cours de l'année 2024 grâce aux différentes publications de résultats qui ont été très bien accueillies par le marché (+69.4%). L'utilisation grandissante de l'intelligence artificielle au sein des activités du groupe et l'augmentation des ventes au cours de l'année a permis à l'entreprise de générer un bénéfice d'exploitation et un free cash-flow élevés. Les estimations pour l'année à venir ont-elles aussi été appréciées par le marché.

Rolls-Royce : La société a vu le cours de son action s'envoler depuis que Tufan Erginbilgic a pris ses fonctions de Directeur Général. L'année 2024 a été une année record pour le groupe (+90.3%) qui a réintroduit son dividende qui était suspendu depuis la crise du covid en 2020. Grâce à la reprise du trafic aérien, le groupe a revu ses estimations à la hausse tout au long de l'année et prévoit un bénéfice en hausse d'au moins 30% sur l'exercice 2024.

Prysmian : En 2024, Prysmian a consolidé sa position de leader dans le secteur des câbles en renforçant notamment sa présence en Amérique du Nord avec l'acquisition d'Encore Wire pour 4,2 Mds\$. Cette expansion a soutenu la croissance du chiffre d'affaires, malgré un léger recul organique. L'amélioration de la rentabilité et un programme de rachat d'actions ont renforcé la dynamique du titre (+49.8%). Par ailleurs, l'annonce d'une potentielle double cotation à New York a souligné l'ambition du groupe sur le marché américain.

A l'inverse, plusieurs titres ont fortement pénalisé le fonds à l'image de :

Aixtron : Spécialiste des équipements de dépôt pour l'industrie des semi-conducteurs, a été pénalisé en 2024 par le ralentissement des secteurs automobile et industriel. Cette conjoncture défavorable a contraint le groupe à revoir à la baisse ses perspectives de croissance. Ses résultats ont déçu les investisseurs, avec un chiffre d'affaires, un bénéfice par action et une marge brute d'exploitation inférieurs aux attentes du marché, en partie en raison du report d'une livraison de microLED. Par ailleurs, les prévisions pour 2025 ont également été ajustées à la baisse, accentuant les inquiétudes des investisseurs.

STMicroelectronics : Acteur des semi-conducteurs, a été impacté en 2024 par le ralentissement du secteur automobile et la faiblesse de la demande industrielle. Ces difficultés ont pesé sur la croissance du groupe, qui a dû revoir ses prévisions à la baisse. Ses résultats ont déçu les investisseurs, avec un chiffre d'affaires et une rentabilité inférieure aux attentes, en raison d'un environnement moins favorable pour ses principaux marchés. Par ailleurs, les perspectives pour 2025 restent prudentes, le groupe anticipant une demande toujours modérée dans certains segments clés.

¹ Une approche "Top-Down" est un mode de gestion consistant tout d'abord à faire une analyse macro-économique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs, puis les titres qui présentent le plus fort potentiel de hausse.

² Une approche "Bottom-up" est un mode de gestion privilégiant avant tout les caractéristiques des titres avant celles du secteur de la société ou de la conjoncture économique.

Rapport du Conseil d'Administration

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

L'année 2024 s'inscrit comme une année contrastée, marquée par des mouvements de marchés en deux temps. Si la première moitié de l'année a été particulièrement favorable pour les marchés européens, la seconde moitié a vu un ralentissement marqué, dans un contexte d'incertitudes politiques et économiques croissantes. En parallèle, les performances des indices et des secteurs ont révélé des disparités significatives, témoignant des tensions structurelles et des opportunités qui ont rythmé cette année.

Les six premiers mois de l'année ont offert des perspectives encourageantes pour les marchés européens, soutenus par un environnement encore relativement stable. Le CAC 40, ainsi que d'autres indices régionaux, ont enregistré des progressions notables, portés par des secteurs clés tels que la banque et l'assurance. Cependant, cette embellie s'est rapidement effritée dans la deuxième partie de l'année, en raison d'un climat politique instable. En Europe, les élections européennes ont engendré une série d'incertitudes, exacerbées par la dissolution de l'Assemblée nationale en France. Cette décision a plongé le pays dans une période de paralysie politique et budgétaire, refroidissant l'enthousiasme des investisseurs. Sur les marchés asiatiques, la Chine a continué de montrer des signes de faiblesse. Malgré les efforts des autorités pour relancer l'économie, la consommation des ménages est restée atone, pénalisant des secteurs comme le luxe, un pilier traditionnel de la performance économique française. Aux États-Unis, l'issue des élections, avec la victoire de Donald Trump, a provoqué un regain spectaculaire de confiance. Les indices américains, tels que le S&P 500 et le Nasdaq, ont atteint de nouveaux sommets historiques, portés par un engouement renouvelé pour les valeurs technologiques et une économie jugée résiliente.

Les performances des principaux indices mondiaux en 2024 traduisent des écarts notables entre les régions. En Europe, le CAC 40 a clôturé l'année en recul de -1,6 %, tandis que le Stoxx 600 progressait de +6,0% et que le DAX allemand s'imposait avec une remarquable performance de +17,7%. Le FTSE 100 britannique, quant à lui, affichait une hausse plus modeste de +5,7%, témoignant d'une dynamique économique solide mais limitée par certaines incertitudes structurelles. Outre-Atlantique, les indices américains ont nettement surperformé leurs homologues européens. Le S&P 500 a enregistré une progression impressionnante de +21,6%, tandis que le Nasdaq s'envolait avec +23,0%, porté par les valeurs technologiques. À l'échelle mondiale, le MSCI World a progressé de +16,2%, reflétant une année globalement positive pour les marchés, malgré les disparités régionales.

Sur le plan sectoriel, 2024 a été marquée par des contrastes tout aussi prononcés. Les secteurs financiers, en particulier les banques et les assurances, ont tiré leur épingle du jeu dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Les banques ont enregistré une progression remarquable de +24,9%, soutenues par l'augmentation des marges grâce à des rendements plus attractifs. De leur côté, les compagnies d'assurance ont bénéficié de conditions similaires, avec une performance sectorielle de +17,7%. Le secteur technologique, bien que moins flamboyant qu'aux États-Unis, a également connu une année solide avec une progression de +8,5%, porté par l'adoption continue de solutions numériques et de technologies innovantes. Les médias ont, quant à eux, affiché une hausse de +16,2%, témoignant d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les contenus et services numériques. À l'inverse, certains secteurs ont particulièrement souffert en 2024. L'automobile a enregistré un recul significatif de -12,8%, en raison de la concurrence croissante des fabricants chinois sur le marché européen des véhicules électriques, combinée à une demande affaiblie par un contexte inflationniste. Le luxe a également connu une année difficile, impacté par la morosité économique en Chine, un marché clé pour les grandes marques européennes.

Sur le marché des changes, le dollar américain a continué de dominer en 2024, profitant du différentiel de taux d'intérêt avec l'Europe et d'une économie solide. En revanche, l'euro a souffert, pénalisé par les incertitudes politiques et une croissance économique moins dynamique. Le marché pétrolier, quant à lui, a été marqué par une forte volatilité. Le prix du baril de Brent a évolué entre 75 et 90 dollars, influencé par des tensions géopolitiques et une offre mondiale fluctuante. Les perturbations dans certaines régions productrices ont ajouté à l'incertitude, tandis que la demande mondiale s'est avérée inégale, reflétant les divergences de croissance entre les grandes économies. En résumé, 2024 a été une année de contrastes, marquée par des écarts de performances significatifs entre régions et secteurs. Les marchés américains ont brillé, portés par des fondamentaux solides, tandis que l'Europe a été confrontée à des défis politiques et économiques persistants. Pour 2025, les perspectives restent mitigées. L'instabilité politique en Europe pourrait continuer de peser sur les marchés, tandis que les États-Unis pourraient bénéficier d'une dynamique économique favorable. La capacité des entreprises européennes à améliorer leur compétitivité et à attirer les capitaux sera un facteur déterminant pour réduire l'écart avec leurs homologues américains.

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – B (cap)** affiche une performance positive de 4.35 % contre 8.8% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sous-performé son indice de comparaison de 4.45% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – R** affiche une performance positive de 3.63% contre 8.8% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sous-performé son indice de comparaison de 5.17% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – S** affiche une performance positive de 5.78 % contre 8.8% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sous-performé son indice de comparaison de 3.02% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – I** affiche une performance positive de 4.98% contre 8.8% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sous-performé son indice de comparaison de 3.82% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – F** affiche une performance positive de 4.62% contre 8.8% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sous-performé son indice de comparaison de 4.18% sur cette période.

Rapport du Conseil d'Administration

Nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse au cours de l'année 2024, avec un portefeuille constitué d'une cinquantaine de titres en moyenne avec un poids moyen par titre de 2% des encours et avec une diversification sectorielle et géographique adéquate. Du côté de la stratégie de gestion, nous combinons une approche « Top down³ » et « Bottom-up⁴ » afin de sélectionner les valeurs qui possèdent le meilleur couple rendement et risque.

En 2024, malgré une sélection rigoureuse de valeurs de conviction et une gestion active de l'allocation du portefeuille, le fonds a continué de faire face à des défis liés à son exposition aux valeurs de croissance. Ces dernières, bien que caractérisées par un profil de qualité, ont maintenu des valorisations exigeantes et ont été impactées par un environnement de taux d'intérêt toujours restrictif. La volatilité des marchés, amplifiée par les incertitudes macroéconomiques et les ajustements de politique monétaire, a accentué la pression sur ces valeurs, entraînant des corrections de leur cours en bourse.

L'année 2024 avait bien commencé, soutenue par de solides résultats pour de nombreux titres en portefeuille. Cependant, la tendance s'est inversée à la fin du premier semestre et au début du troisième trimestre. Le fonds a d'abord souffert des turbulences politiques survenues après les élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale en France ayant entraîné une forte volatilité et une correction, notamment sur les valeurs françaises.

Par la suite, le fonds a également été pénalisé par la correction des valeurs technologiques, auxquelles il était fortement exposé par rapport à son benchmark. Les entreprises liées à l'intelligence artificielle, comme **ASML** (-1%) et **Besi** (-2%), ont souffert, tandis que **STMicroelectronics** (-47%) et **Infineon** (-17%) ont été impactées par les difficultés rencontrées par le secteur automobile en 2024 (-12%).

Jusqu'en novembre, la performance du fonds est restée atone, dans un marché marqué par l'attentisme avant les élections américaines. Toutefois, avec l'assouplissement des perspectives de politique monétaire et le début de la baisse des taux en octobre, le fonds a nettement surperformé son indice de référence, rattrapant ainsi son retard accumulé depuis le début de l'année. La détente monétaire a favorisé un rebond des marchés, profitant particulièrement aux valeurs de croissance, notamment technologiques, qui occupent une place importante dans le portefeuille.

De manière générale, en 2024, le secteur bancaire a bénéficié d'un environnement de taux favorable, soutenant la performance d'**UniCredit** (57%) et **Bawag Group** (69%). L'Euro Stoxx Bank affiche d'ailleurs la meilleure performance annuelle par rapport aux autres secteurs (+23%). Outre le maintien de taux d'intérêts élevés, cette performance a été soutenue par une amélioration des fondamentaux des banques de la zone euro, qui ont surpassé leurs homologues américaines en termes de rendement des capitaux propres pour la première fois depuis plus d'une décennie. L'industrie a également affiché de belles dynamiques, portée par la transition énergétique et l'automatisation, profitant à **Schneider Electric** (32%) et **Addtech AB** (36%). Enfin, le secteur de la santé a contribué positivement grâce à **UCB** (139%), soutenu par le succès de ses nouveaux traitements.

Ci-dessous la liste des meilleurs contributeurs de performance sur la période :

Sap : Le cours de l'action SAP a fortement augmenté au cours de l'année 2024 grâce aux différentes publications de résultats qui ont été très bien accueillies par le marché (+69.4%). L'utilisation grandissante de l'intelligence artificielle au sein des activités du groupe et l'augmentation des ventes au cours de l'année a permis à l'entreprise de générer un bénéfice d'exploitation et un free cash-flow élevés. Les estimations pour l'année à venir ont-elles aussi été appréciées par le marché.

Prysmian : En 2024, Prysmian a consolidé sa position de leader dans le secteur des câbles en renforçant notamment sa présence en Amérique du Nord avec l'acquisition d'Encore Wire pour 4,2 Mds\$. Cette expansion a soutenu la croissance du chiffre d'affaires, malgré un léger recul organique. L'amélioration de la rentabilité et un programme de rachat d'actions ont renforcé la dynamique du titre (+49.8%). Par ailleurs, l'annonce d'une potentielle double cotation à New York a souligné l'ambition du groupe sur le marché américain.

A l'inverse, plusieurs titres ont fortement pénalisé le fonds à l'image de :

Aixtron : Spécialiste des équipements de dépôt pour l'industrie des semi-conducteurs, a été pénalisé en 2024 par le ralentissement des secteurs automobile et industriel. Cette conjoncture défavorable a contraint le groupe à revoir à la baisse ses perspectives de croissance. Ses résultats ont déçu les investisseurs, avec un chiffre d'affaires, un bénéfice par action et une marge brute d'exploitation inférieurs aux attentes du marché, en partie en raison du report d'une livraison de microLED. Par ailleurs, les prévisions pour 2025 ont également été ajustées à la baisse, accentuant les inquiétudes des investisseurs.

STMicroelectronics : Acteur des semi-conducteurs, a été impacté en 2024 par le ralentissement du secteur automobile et la faiblesse de la demande industrielle. Ces difficultés ont pesé sur la croissance du groupe, qui a dû revoir ses prévisions à la baisse. Ses résultats ont déçu les investisseurs, avec un chiffre d'affaires et une rentabilité inférieure aux attentes, en raison d'un environnement moins favorable pour ses principaux marchés. Par ailleurs, les perspectives pour 2025 restent prudentes, le groupe anticipant une demande toujours modérée dans certains segments clés.

³ Une approche "Top-Down" est un mode de gestion consistant tout d'abord à faire une analyse macro-économique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs, puis les titres qui présentent le plus fort potentiel de hausse.

⁴ Une approche "Bottom-up" est un mode de gestion privilégiant avant tout les caractéristiques des titres avant celles du secteur de la société ou de la conjoncture économique.

Rapport du Conseil d'Administration

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

L'année 2024 s'inscrit comme une année contrastée, marquée par des mouvements de marchés en deux temps. Si la première moitié de l'année a été particulièrement favorable pour les marchés européens, la seconde moitié a vu un ralentissement marqué, dans un contexte d'incertitudes politiques et économiques croissantes. En parallèle, les performances des indices et des secteurs ont révélé des disparités significatives, témoignant des tensions structurelles et des opportunités qui ont rythmé cette année.

Les six premiers mois de l'année ont offert des perspectives encourageantes pour les marchés européens, soutenus par un environnement encore relativement stable. Le CAC 40, ainsi que d'autres indices régionaux, ont enregistré des progressions notables, portés par des secteurs clés tels que la banque et l'assurance. Cependant, cette embellie s'est rapidement effritée dans la deuxième partie de l'année, en raison d'un climat politique instable. En Europe, les élections européennes ont engendré une série d'incertitudes, exacerbées par la dissolution de l'Assemblée nationale en France. Cette décision a plongé le pays dans une période de paralysie politique et budgétaire, refroidissant l'enthousiasme des investisseurs. Sur les marchés asiatiques, la Chine a continué de montrer des signes de faiblesse. Malgré les efforts des autorités pour relancer l'économie, la consommation des ménages est restée atone, pénalisant des secteurs comme le luxe, un pilier traditionnel de la performance économique française. Aux États-Unis, l'issue des élections, avec la victoire de Donald Trump, a provoqué un regain spectaculaire de confiance. Les indices américains, tels que le S&P 500 et le Nasdaq, ont atteint de nouveaux sommets historiques, portés par un engouement renouvelé pour les valeurs technologiques et une économie jugée résiliente.

Les performances des principaux indices mondiaux en 2024 traduisent des écarts notables entre les régions. En Europe, le CAC 40 a clôturé l'année en recul de -1,6 %, tandis que le Stoxx 600 progressait de +6,0% et que le DAX allemand s'imposait avec une remarquable performance de +17,7%. Le FTSE 100 britannique, quant à lui, affichait une hausse plus modeste de +5,7%, témoignant d'une dynamique économique solide mais limitée par certaines incertitudes structurelles. Outre-Atlantique, les indices américains ont nettement surperformé leurs homologues européens. Le S&P 500 a enregistré une progression impressionnante de +21,6%, tandis que le Nasdaq s'envolait avec +23,0%, porté par les valeurs technologiques. À l'échelle mondiale, le MSCI World a progressé de +16,2%, reflétant une année globalement positive pour les marchés, malgré les disparités régionales.

Sur le plan sectoriel, 2024 a été marquée par des contrastes tout aussi prononcés. Les secteurs financiers, en particulier les banques et les assurances, ont tiré leur épingle du jeu dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Les banques ont enregistré une progression remarquable de +24,9%, soutenues par l'augmentation des marges grâce à des rendements plus attractifs. De leur côté, les compagnies d'assurance ont bénéficié de conditions similaires, avec une performance sectorielle de +17,7%. Le secteur technologique, bien que moins flamboyant qu'aux États-Unis, a également connu une année solide avec une progression de +8,5%, porté par l'adoption continue de solutions numériques et de technologies innovantes. Les médias ont, quant à eux, affiché une hausse de +16,2%, témoignant d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les contenus et services numériques. À l'inverse, certains secteurs ont particulièrement souffert en 2024. L'automobile a enregistré un recul significatif de -12,8%, en raison de la concurrence croissante des fabricants chinois sur le marché européen des véhicules électriques, combinée à une demande affaiblie par un contexte inflationniste. Le luxe a également connu une année difficile, impacté par la morosité économique en Chine, un marché clé pour les grandes marques européennes.

Sur le marché des changes, le dollar américain a continué de dominer en 2024, profitant du différentiel de taux d'intérêt avec l'Europe et d'une économie solide. En revanche, l'euro a souffert, pénalisé par les incertitudes politiques et une croissance économique moins dynamique. Le marché pétrolier, quant à lui, a été marqué par une forte volatilité. Le prix du baril de Brent a évolué entre 75 et 90 dollars, influencé par des tensions géopolitiques et une offre mondiale fluctuante. Les perturbations dans certaines régions productrices ont ajouté à l'incertitude, tandis que la demande mondiale s'est avérée inégale, reflétant les divergences de croissance entre les grandes économies.

En résumé, 2024 a été une année de contrastes, marquée par des écarts de performances significatifs entre régions et secteurs. Les marchés américains ont brillé, portés par des fondamentaux solides, tandis que l'Europe a été confrontée à des défis politiques et économiques persistants. Pour 2025, les perspectives restent mitigées. L'instabilité politique en Europe pourrait continuer de peser sur les marchés, tandis que les États-Unis pourraient bénéficier d'une dynamique économique favorable. La capacité des entreprises européennes à améliorer leur compétitivité et à attirer les capitaux sera un facteur déterminant pour réduire l'écart avec leurs homologues américains.

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – R** affiche une performance négative de -12.74% contre +4.3% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc sous-performé son indice de comparaison de 17.06% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – S** affiche une performance positive de -10.15% contre +4.3% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc sous-performé son indice de comparaison de 14.47% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – I** affiche une performance négative de -11.51% contre +4.3% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc surperformé son indice de comparaison de 15.83% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 02/01/2024 au 31/12/2024), **C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – F** affiche une performance négative de -11.56% contre +4.3% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc sous-performé son indice de comparaison de 15.88% sur cette période.

En 2024, nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse, en construisant un portefeuille d'environ quarante titres en moyenne, avec une pondération individuelle de 2 % des encours. Cette gestion s'est appuyée sur une diversification sectorielle et géographique équilibrée. Pour optimiser la sélection des valeurs, nous avons combiné une approche « top-down » et « bottom-up », visant à identifier les opportunités offrant le meilleur couple rendement/risque.

Rapport du Conseil d'Administration

Toutefois, la performance du fonds a été fortement affectée par son exposition aux valeurs de croissance, notamment dans les secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire. En raison de leur qualité intrinsèque, ces entreprises bénéficiaient de valorisations élevées mais ont subi de plein fouet l'impact de taux d'intérêt qui sont restés élevés une grande partie de l'année. Après un début d'exercice prometteur, le fonds a été fragilisé par l'instabilité politique en France, provoquée par les élections européennes et la dissolution du Parlement en juin. Cette incertitude a accentué la tendance baissière des Small et Mid Caps, rendant leur rebond difficile.

La hausse des taux, le manque de liquidité sur le marché et le ralentissement économique ont particulièrement pénalisé ces entreprises, souvent plus endettées et dépendantes du marché domestique. Enfin, la sous-pondération du secteur financier a également pesé sur la performance du fonds.

Ci-dessous la liste des 3 meilleurs contributeurs de performance sur la période :

Swissquote : le groupe bancaire suisse spécialisé dans les services et solutions financières a vu son cours de bourse progresser de 70% sur l'année 2024, après une année 2023 dans la même tendance. Le groupe a en effet bénéficié de taux encore élevés et le titre a surtout profité de sa forte corrélation aux cryptomonnaies dont les cours se sont envolés notamment depuis le résultat des élections américaines.

Accelleron Industries : Spécialisé dans les systèmes de turbocompression pour l'industrie maritime et l'énergie, Accelleron Industries a connu une forte croissance en 2024 (+77,8%). Le groupe a vu son activité progresser, porté par la demande accrue pour des solutions améliorant l'efficacité énergétique et la décarbonation. Cette dynamique a conduit le groupe à revoir à la hausse ses prévisions annuelles, anticipant une croissance des revenus entre 9 % et 12 %, surpassant la tendance du marché suédois.

Bonesupport Holding : Le spécialiste suédois des orthobiologiques pour le traitement des lésions osseuses, a affiché une forte croissance en 2024. Cette dynamique a été principalement portée par l'Amérique du Nord, où la société a enregistré une progression de 59 % de son activité. L'adoption croissante de ses solutions innovantes, notamment le CERAMENT G aux États-Unis, a largement contribué à cette performance (105,5%).

A l'inverse, plusieurs titres ont fortement pénalisé le fonds.

La principale contribution à la baisse provient d'**EuroApi**, leader dans la production d'actifs pharmaceutiques, dont le titre a chuté de 50,9 %. Deux ans après sa scission avec Sanofi, l'entreprise faisait déjà face à des difficultés, marquées par plusieurs révisions de ses objectifs. Elle a également dû gérer des problèmes opérationnels sur certains sites, entraînant un recul de ses revenus.

De manière plus générale, le fonds a été fortement pénalisé par sa sélection de valeurs de croissance, notamment dans le secteur technologique. **Soitec** et **Aixtron** illustrent cette tendance, avec des baisses respectives de 47,6 % et 60,3 %. Pour Soitec, la correction s'explique par des résultats décevants en 2024, en particulier après la publication de son premier trimestre 2024-2025 et de l'exercice 2023, marqués par un recul du chiffre d'affaires. En effet, deux de ses trois principaux marchés ont affiché un repli sur un an.

Rapport du Conseil d'Administration

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

En 2024, le marché obligataire a continué d'être un terrain de volatilité et d'incertitude, marqué par des évolutions majeures des rendements et des réactions aux politiques monétaires. L'année a commencé avec des rendements obligataires relativement élevés, suite à la poursuite de la politique de resserrement monétaire des grandes banques centrales, comme la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE). Ces hausses des taux directeurs ont eu un impact direct sur les rendements des obligations d'État, notamment sur les rendements à 10 ans des États-Unis et des pays de la zone euro.

Tout au long de 2024, les rendements obligataires ont été influencés par plusieurs facteurs clés : l'inflation persistante, les décisions des banques centrales et la croissance économique. Au premier semestre de l'année, les rendements ont atteint des niveaux élevés, notamment sur les obligations américaines, où le taux à 10 ans a dépassé les 5%, un niveau que l'on n'avait pas observé depuis plusieurs années. Cette hausse des rendements a été alimentée par les préoccupations concernant l'inflation sous-jacente, qui est restée au-dessus des cibles des banques centrales, malgré une baisse des prix de l'énergie. Les investisseurs ont ainsi cherché à se protéger contre la persistance de l'inflation, poussant les rendements obligataires à la hausse.

Cependant, au second semestre de l'année, une évolution notable s'est produite : les rendements ont commencé à se détendre, notamment après des signes que l'inflation pouvait enfin commencer à ralentir. La baisse des prix de l'énergie, combinée à des chiffres économiques suggérant un ralentissement de l'économie mondiale, ont incité certains investisseurs à anticiper une réduction des taux d'intérêt. En conséquence, les rendements obligataires ont chuté, avec le taux à 10 ans américain revenant de 5% à environ 3,90% à la fin de l'année. Cette détente des rendements a été renforcée par le fait que plusieurs banques centrales ont mis fin à leurs cycles de hausse des taux, optant plutôt pour une politique plus neutre.

Le marché obligataire mondial a ainsi été marqué par de fortes fluctuations tout au long de l'année 2024. Les investisseurs ont navigué entre un environnement d'inflation encore élevée et les attentes de réduction des taux d'intérêt, créant un contexte de forte volatilité. Les rendements sur les obligations d'État des pays développés ont évolué en fonction de ces éléments, avec des mouvements particulièrement importants dans les pays américains et européens.

Un autre facteur important a été l'impact des politiques monétaires divergentes entre les États-Unis et la zone euro. La Fed a maintenu une politique plus agressive en matière de taux, cherchant à contenir l'inflation à des niveaux gérables, tandis que la BCE, bien qu'ayant aussi procédé à des hausses, a adopté une approche plus modérée face à une économie européenne plus fragile. Ce décalage entre les politiques monétaires a contribué à des divergences dans les rendements des obligations des deux régions, avec des rendements américains restant plus élevés que ceux des obligations de la zone euro.

Les marchés des obligations d'entreprises ont également connu un certain nombre de défis en 2024. Les rendements élevés sur les obligations d'État ont poussé les rendements des obligations d'entreprises à des niveaux plus attractifs pour les investisseurs, mais les tensions sur le crédit sont restées présentes. Les entreprises ont dû faire face à un environnement de financement plus coûteux, ce qui a freiné certaines émissions obligataires. De plus, le risque de défaut sur certaines obligations d'entreprises a augmenté, notamment dans les secteurs plus sensibles à la hausse des taux d'intérêt, comme l'immobilier et les technologies.

En résumé, 2024 a été une année très volatile pour le marché obligataire, caractérisée par des rendements élevés au début de l'année suivis d'une détente progressive dans la seconde moitié, soutenue par les attentes de baisse des taux. Les investisseurs ont dû naviguer entre des risques inflationnistes persistants et des signes de ralentissement économique mondial. Les rendements obligataires des États-Unis et de la zone euro ont montré une divergence notable en raison de politiques monétaires différentes, tandis que les investisseurs ont également dû composer avec un marché du crédit plus tendu.

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 19/07/2024 au 31/12/2024),

C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS- R affiche une performance positive de 2.86% contre 2.91% pour son indice de comparaison composé de 50% H02549EU + 50% LEB1TREU. Cette part a donc sous performée son indice de comparaison de 0.05% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 19/07/2024 au 31/12/2024),

C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS- I affiche une performance positive de 3.01% contre 2.91% pour son indice de comparaison composé de 50% H02549EU + 50% LEB1TREU. Cette part a donc surperformée son indice de comparaison de 0.10% sur cette période.

Le fonds a été géré dans l'objectif de saisir les opportunités pendant une année caractérisée par une bonne croissance mondiale et des bons résultats des grands émetteurs en particulier des Banques Européennes qui continuent à avoir des bilans solides, des profits en augmentation et des perspectives positives.

Le fonds est investi pour plus de 50% en émissions Investment Grade, plus de 68% des émetteurs sont Investment Grade et l'exposition aux obligations Tier 1 bancaires a été limitée à 15% du fonds, via une sélection très attentive de chaque émission, ce qui a été le moteur de la performance de l'année passée.

Avec une duration comprise entre 3 et 4 ans et un rendement à échéance (ou aux calls) proche de 5%, l'équipe de gestion pense que l'année 2025 continuera à produire des performances « risk adjusted » de qualité pour le fonds.

Les 3 principales émissions ayant contribué à la performance positive du fonds sont : NNGRN 6 11/03/43 Corp, UBS 3 3/8 PERP, ISPI 9.125 PERP Corp.

Rapport du Conseil d'Administration

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

En 2024, le marché obligataire a continué d'être un terrain de volatilité et d'incertitude, marqué par des évolutions majeures des rendements et des réactions aux politiques monétaires. L'année a commencé avec des rendements obligataires relativement élevés, suite à la poursuite de la politique de resserrement monétaire des grandes banques centrales, comme la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE). Ces hausses des taux directeurs ont eu un impact direct sur les rendements des obligations d'État, notamment sur les rendements à 10 ans des États-Unis et des pays de la zone euro.

Tout au long de 2024, les rendements obligataires ont été influencés par plusieurs facteurs clés : l'inflation persistante, les décisions des banques centrales et la croissance économique. Au premier semestre de l'année, les rendements ont atteint des niveaux élevés, notamment sur les obligations américaines, où le taux à 10 ans a dépassé les 5%, un niveau que l'on n'avait pas observé depuis plusieurs années. Cette hausse des rendements a été alimentée par les préoccupations concernant l'inflation sous-jacente, qui est restée au-dessus des cibles des banques centrales, malgré une baisse des prix de l'énergie. Les investisseurs ont ainsi cherché à se protéger contre la persistance de l'inflation, poussant les rendements obligataires à la hausse.

Cependant, au second semestre de l'année, une évolution notable s'est produite : les rendements ont commencé à se détendre, notamment après des signes que l'inflation pouvait enfin commencer à ralentir. La baisse des prix de l'énergie, combinée à des chiffres économiques suggérant un ralentissement de l'économie mondiale, ont incité certains investisseurs à anticiper une réduction des taux d'intérêt. En conséquence, les rendements obligataires ont chuté, avec le taux à 10 ans américain revenant de 5% à environ 3,90% à la fin de l'année. Cette détente des rendements a été renforcée par le fait que plusieurs banques centrales ont mis fin à leurs cycles de hausse des taux, optant plutôt pour une politique plus neutre.

Le marché obligataire mondial a ainsi été marqué par de fortes fluctuations tout au long de l'année 2024. Les investisseurs ont navigué entre un environnement d'inflation encore élevée et les attentes de réduction des taux d'intérêt, créant un contexte de forte volatilité. Les rendements sur les obligations d'État des pays développés ont évolué en fonction de ces éléments, avec des mouvements particulièrement importants dans les pays américains et européens.

Un autre facteur important a été l'impact des politiques monétaires divergentes entre les États-Unis et la zone euro. La Fed a maintenu une politique plus agressive en matière de taux, cherchant à contenir l'inflation à des niveaux gérables, tandis que la BCE, bien qu'ayant aussi procédé à des hausses, a adopté une approche plus modérée face à une économie européenne plus fragile. Ce décalage entre les politiques monétaires a contribué à des divergences dans les rendements des obligations des deux régions, avec des rendements américains restant plus élevés que ceux des obligations de la zone euro.

Les marchés des obligations d'entreprises ont également connu un certain nombre de défis en 2024. Les rendements élevés sur les obligations d'État ont poussé les rendements des obligations d'entreprises à des niveaux plus attractifs pour les investisseurs, mais les tensions sur le crédit sont restées présentes. Les entreprises ont dû faire face à un environnement de financement plus coûteux, ce qui a freiné certaines émissions obligataires. De plus, le risque de défaut sur certaines obligations d'entreprises a augmenté, notamment dans les secteurs plus sensibles à la hausse des taux d'intérêt, comme l'immobilier et les technologies.

En résumé, 2024 a été une année très volatile pour le marché obligataire, caractérisée par des rendements élevés au début de l'année suivis d'une détente progressive dans la seconde moitié, soutenue par les attentes de baisse des taux. Les investisseurs ont dû naviguer entre des risques inflationnistes persistants et des signes de ralentissement économique mondial. Les rendements obligataires des États-Unis et de la zone euro ont montré une divergence notable en raison de politiques monétaires différentes, tandis que les investisseurs ont également dû composer avec un marché du crédit plus tendu.

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 29/12/2023 au 31/12/2024), **C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS – R** affiche une performance positive de 2.73% contre -0.83% pour son indice de comparaison composé de OAT 2,75% à échéance au 25 octobre 2027 + 20 points de base (bp). Cette part a donc surperformée son indice de comparaison de 3.56% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 29/12/2023 au 31/12/2024), **C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS – S** affiche une performance positive de 3.19% contre -0.83% pour son indice de comparaison composé de OAT 2,75% à échéance au 25 octobre 2027 + 20 points de base (bp). Cette part a donc surperformée son indice de comparaison de 4.02% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 29/12/2023 au 31/12/2024), **C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS – I** affiche une performance positive de 1.82% contre 0.83% pour son indice de comparaison composé de OAT 2,75% à échéance au 25 octobre 2027 + 20 points de base (bp). Cette part a donc surperformée son indice de comparaison de 0.99% sur cette période.

Le fonds est investi pour plus 60% en émissions Investment Grade et plus de 85% des émetteurs sont Investment Grade avec un Yield to Call proche de 3.1%. Aucun instrument Tier1 ou Coco n'est présent en portefeuille.

La sélection de valeurs est basée sur des obligations de qualité avec une durée d'investissement de maximum 4 ans.

Les 3 principales émissions ayant contribué à la performance positive du fonds sont : EDF 3 PERP (FP*), SACEIM 3 7/8 02/10/49 (LX*), BACR 0 02/04/25/MSFT



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
AIM LUX

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de AIM LUX (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024 ;
- l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets du Fonds et l'état des opérations et des variations des actifs nets de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- le portefeuille-titres au 31 décembre 2024 ; et
- les notes aux états financiers - état des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 17 avril 2025

Sébastien Sadzot

AIM LUX
Etats financiers combinés

AIM LUX

Etat combiné des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		139.470.909,12
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	106.567.620,62
<i>Prix de revient</i>		<i>102.216.663,53</i>
Avoirs en banque et liquidités	2.4	17.566.570,22
Collatéral à recevoir	8	1.890.000,00
A recevoir sur investissements vendus		203.198,92
A recevoir sur CFDs	2.8	357.451,13
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		878.279,42
Intérêts à recevoir sur CFDs	2.8	9.229,39
A recevoir sur change		11.998.559,42
Passifs		28.810.953,54
Découvert bancaire	2.4	16.094.519,77
A payer sur CFDs	2.8	162.827,89
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	150.311,22
Commissions de gestion à payer	3	145.870,18
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.250,32
Commissions d'administration à payer	6	15.750,00
Commissions de performance à payer	4	157.828,74
Intérêts à payer sur CFDs	2.8	32.503,90
A payer sur change		12.011.556,52
Autres passifs		33.535,00
Valeur nette d'inventaire		110.659.955,58

AIM LUX

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		4.143.389,82
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.683.778,29
Dividendes reçus sur CFDs	2.8	218.774,52
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.243.952,91
Intérêts reçus sur CFDs	2.8	684.233,41
Intérêts bancaires		305.138,40
Autres revenus		7.512,29
Dépenses		4.455.170,32
Commissions de gestion	3	1.786.608,87
Commissions de performance	4	157.828,74
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	92.890,50
Commissions d'administration	6	229.487,26
Frais de domiciliation		9.551,02
Frais d'audit		116.576,54
Frais légaux		12.413,14
Frais de transaction	2.11	438.242,55
Rémunération administrateurs		61.984,34
Taxe d'abonnement	7	31.369,85
Intérêts payés sur découvert bancaire		284.143,58
Dividendes payés sur CFDs	2.8	32.477,57
Intérêts payés sur CFDs	2.8	1.048.855,82
Frais bancaires		9.981,86
Autres dépenses	9	142.758,68
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-311.780,50
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	12.365.695,54
- contrats futures	2.7	-794.494,44
- CFDs	2.8	2.009.053,96
- change	2.5	371.376,16
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		13.639.850,72
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-7.674.229,19
- contrats futures	2.7	-105.145,22
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		5.860.476,31
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.243.217,41
Souscriptions d'actions de distribution		52.178.592,35
Rachats d'actions de capitalisation		-62.894.054,12
Rachats d'actions de distribution		-9.380.144,70
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-8.991.912,75
Actifs nets au début de l'exercice		119.651.868,33
Actifs nets à la fin de l'exercice		110.659.955,58

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		22.572.107,92
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	15.346.076,09
<i>Prix de revient</i>		14.736.754,29
Avoirs en banque et liquidités	2.4	2.941.126,45
Collatéral à recevoir	8	980.000,00
A recevoir sur CFDs	2.8	70.276,49
Intérêts à recevoir sur CFDs	2.8	9.229,39
A recevoir sur change		3.225.399,50
Passifs		6.153.259,31
Découvert bancaire	2.4	2.824.123,43
A payer sur CFDs	2.8	55.818,96
Commissions de gestion à payer	3	22.994,16
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.191,47
Commissions d'administration à payer	6	3.150,00
Intérêts à payer sur CFDs	2.8	12.174,91
A payer sur change		3.227.495,04
Autres passifs		6.311,34
Valeur nette d'inventaire		16.418.848,61

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.059.193,73
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		496.238,82
Dividendes reçus sur CFDs	2.8	119.972,85
Intérêts reçus sur CFDs	2.8	351.074,60
Intérêts bancaires		90.867,64
Autres revenus		1.039,82
Dépenses		1.173.486,86
Commissions de gestion	3	402.884,79
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	19.076,39
Commissions d'administration	6	53.164,54
Frais de domiciliation		2.145,84
Frais d'audit		18.633,94
Frais légaux		3.132,72
Frais de transaction	2.11	126.860,29
Rémunération administrateurs		17.777,07
Taxe d'abonnement	7	10.225,45
Intérêts payés sur découvert bancaire		52.080,52
Dividendes payés sur CFDs	2.8	20.581,39
Intérêts payés sur CFDs	2.8	415.270,88
Frais bancaires		2.000,00
Autres dépenses	9	29.653,04
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-114.293,13
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	3.580.612,88
- contrats futures	2.7	-415.937,17
- CFDs	2.8	382.749,48
- change	2.5	7.907,27
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		3.441.039,33
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-2.167.994,42
- contrats futures	2.7	45.166,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		1.318.210,91
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.932.996,78
Rachats d'actions de capitalisation		-17.397.693,20
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-14.146.485,51
Actifs nets au début de l'exercice		30.565.334,12
Actifs nets à la fin de l'exercice		16.418.848,61

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Statistiques

			31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets		EUR	16.418.848,61	30.565.334,12	36.782.106,16
Classe R					
Nombre d'actions			8.303,659	19.051,774	21.221,399
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	1.354,18	1.301,76	1.222,11
Classe S					
Nombre d'actions			1.000	1.000	5.001,000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	119,26	113,21	104,99
Classe I					
Nombre d'actions			46.710,616	54.422,616	104.357,000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	110,77	105,92	98,90
Classe F					
Nombre d'actions			1.000	1.000	11,000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	110,61	105,36	98,02

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe R	19.051,774	1.397,756	12.145,871	8.303,659
Classe S	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe I	54.422,616	0,000	7.712,000	46.710,616
Classe F	1,000	0,000	0,000	1,000

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			13.708.032,86	83,49
Actions			13.708.032,86	83,49
Allemagne			2.434.504,44	14,83
ALLIANZ SE-REG	EUR	1.078	318.980,20	1,94
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	16.121	465.735,69	2,84
E.ON SE	EUR	23.574	265.089,63	1,61
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	6.470	203.158,00	1,24
SAP SE	EUR	2.908	687.160,40	4,19
SIEMENS AG-REG	EUR	1.625	306.410,00	1,87
VONOVIA SE	EUR	6.411	187.970,52	1,14
Autriche			434.125,99	2,64
BAWAG GROUP AG	EUR	3.597	291.896,55	1,78
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	2.384	142.229,44	0,87
Belgique			416.881,80	2,54
UCB SA	EUR	2.169	416.881,80	2,54
Danemark			203.158,99	1,24
COLOPLAST-B	DKK	1.927	203.158,99	1,24
Espagne			583.666,28	3,55
IBERDROLA SA	EUR	16.146	214.741,80	1,31
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	7.432	368.924,48	2,25
France			3.753.465,12	22,86
AIR LIQUIDE SA	EUR	2.649	415.681,08	2,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	3.404	291.722,80	1,78
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	10.558	353.693,00	2,15
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1.793	422.430,80	2,57
HERMES INTERNATIONAL	EUR	140	325.080,00	1,98
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	611	388.290,50	2,36
PUBLICIS GROUPE	EUR	3.498	360.294,00	2,19
REMY COINTREAU	EUR	2.605	152.132,00	0,93
SAFRAN SA	EUR	1.329	281.880,90	1,72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2.364	569.487,60	3,47
TOTALENERGIES SE	EUR	3.612	192.772,44	1,17
Irlande			363.480,76	2,21
LINDE PLC	USD	899	363.480,76	2,21
Italie			1.178.671,11	7,18
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	21.596	248.138,04	1,51
GENERALI	EUR	10.640	290.152,80	1,77
INTESA SANPAOLO	EUR	69.444	268.262,17	1,63
PRYSMIAN SPA	EUR	6.035	372.118,10	2,27
Luxembourg			198.931,67	1,21
ARCELORMITTAL	EUR	8.869	198.931,67	1,21
Pays-Bas			2.024.219,37	12,33
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	900	502.920,00	3,06
ASML HOLDING NV	EUR	929	630.512,30	3,84
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	3.700	489.510,00	2,98
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	12.743	401.277,07	2,44
Royaume-Uni			592.742,29	3,61
COMPASS GROUP PLC	GBP	8.881	285.936,41	1,74
RELX PLC	GBP	6.990	306.805,88	1,87

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Suède			713.422,52	4,35
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	30.475	449.740,31	2,74
MUNTERS GROUP AB	SEK	16.220	263.682,21	1,61
Suisse			810.762,52	4,94
ABB LTD-REG	CHF	3.947	206.382,11	1,26
HOLCIM LTD	CHF	3.265	303.937,77	1,85
SCHINDLER HOLDING-PART CERT	CHF	1.126	300.442,64	1,83
Organismes de placement collectif			1.638.043,23	9,98
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.638.043,23	9,98
France			1.189,78	0,01
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG PART I EUR	EUR	1	1.189,78	0,01
Luxembourg			1.636.853,45	9,97
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE MULTICAP B EUR	EUR	334	516.209,66	3,14
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	114.515	1.120.643,79	6,83
Total du portefeuille-titres			15.346.076,09	93,47

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		50.050.339,26
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	27.338.201,71
<i>Prix de revient</i>		24.948.956,48
Avoirs en banque et liquidités	2.4	13.206.549,79
Collatéral à recevoir	8	650.000,00
A recevoir sur investissements vendus		99.944,42
A recevoir sur CFDs	2.8	227.202,36
A recevoir sur change		8.528.440,98
Passifs		21.513.489,48
Découvert bancaire	2.4	12.797.455,82
A payer sur CFDs	2.8	104.850,80
Commissions de gestion à payer	3	41.855,36
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.383,92
Commissions d'administration à payer	6	3.150,00
Intérêts à payer sur CFDs	2.8	17.075,43
A payer sur change		8.539.279,22
Autres passifs		8.438,93
Valeur nette d'inventaire		28.536.849,78

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.602.204,93
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.080.867,22
Dividendes reçus sur CFDs	2.8	80.585,30
Intérêts reçus sur CFDs	2.8	270.799,22
Intérêts bancaires		168.162,61
Autres revenus		1.790,58
Dépenses		1.978.060,13
Commissions de gestion	3	728.657,08
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	32.267,05
Commissions d'administration	6	61.630,35
Frais de domiciliation		2.145,84
Frais d'audit		26.133,34
Frais légaux		4.467,40
Frais de transaction	2.11	275.499,17
Rémunération administrateurs		29.028,86
Taxe d'abonnement	7	8.420,07
Intérêts payés sur découvert bancaire		215.554,07
Dividendes payés sur CFDs	2.8	11.896,18
Intérêts payés sur CFDs	2.8	516.121,89
Frais bancaires		696,00
Autres dépenses	9	65.542,83
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-375.855,20
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	8.494.106,09
- contrats futures	2.7	-302.904,49
- CFDs	2.8	1.377.125,50
- change	2.5	397.577,91
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		9.590.049,81
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-5.738.846,77
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		3.851.203,04
Souscriptions d'actions de capitalisation		3.080.874,25
Rachats d'actions de capitalisation		-44.076.834,96
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-37.144.757,67
Actifs nets au début de l'exercice		65.681.607,45
Actifs nets à la fin de l'exercice		28.536.849,78

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Statistiques

			31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets		EUR	28.536.849,78	65.681.607,45	70.268.040,65
Classe EUR-B (cap)					
Nombre d'actions			5.257.363	9.966.892	16.850.000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	1.543,86	1.479,41	1.337,17
Classe R					
Nombre d'actions			406.118.467	563.226.444	744.821.966
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	15,80	15,24	13,87
Classe S					
Nombre d'actions			1.000	20.301.000	20.301.000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	132,39	125,15	112,11
Classe I					
Nombre d'actions			109.860.000	328.523.000	322.371.000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	127,11	121,07	108,77
Classe F					
Nombre d'actions			164.605	158.946	295.962
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	251,51	240,39	216,70

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe EUR-B (cap)	9.966,892	1.758,000	6.467,529	5.257,363
Classe R	563.226,444	2.278,873	159.386,850	406.118,467
Classe S	20.301,000	0,000	20.300,000	1,000
Classe I	328.523,000	1.400,000	220.063,000	109.860,000
Classe F	158,946	88,269	82,610	164,605

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			25.332.532,11	88,77
Actions			24.403.222,96	85,51
Allemagne			4.247.816,15	14,89
ALLIANZ SE-REG	EUR	1.785	528.181,50	1,85
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	26.888	776.794,32	2,72
E.ON SE	EUR	31.078	349.472,11	1,22
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	11.972	375.920,80	1,32
SAP SE	EUR	4.609	1.089.106,70	3,82
SIEMENS AG-REG	EUR	2.908	548.332,48	1,92
VONOVIA SE	EUR	19.782	580.008,24	2,03
Autriche			505.889,10	1,77
BAWAG GROUP AG	EUR	6.234	505.889,10	1,77
Belgique			750.733,20	2,63
UCB SA	EUR	3.906	750.733,20	2,63
Danemark			634.147,04	2,22
COLOPLAST-B	DKK	6.015	634.147,04	2,22
Espagne			912.709,30	3,20
IBERDROLA SA	EUR	30.499	405.636,70	1,42
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	10.215	507.072,60	1,78
France			6.951.121,91	24,36
AIR LIQUIDE SA	EUR	5.270	826.968,40	2,90
BUREAU VERITAS SA	EUR	15.192	445.733,28	1,56
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	4.808	412.045,60	1,44
DANONE	EUR	7.005	456.165,60	1,60
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	13.125	439.687,50	1,54
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2.986	703.501,60	2,47
HERMES INTERNATIONAL	EUR	243	564.246,00	1,98
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1.049	666.639,50	2,34
PUBLICIS GROUPE	EUR	4.945	509.335,00	1,78
REMY COINTREAU	EUR	4.849	283.181,60	0,99
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4.550	1.096.095,00	3,84
TOTALENERGIES SE	EUR	10.259	547.522,83	1,92
Italie			2.253.151,85	7,90
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	38.511	442.491,39	1,55
GENERALI	EUR	21.246	579.378,42	2,03
INTESA SANPAOLO	EUR	150.948	583.112,12	2,04
PRYSMIAN SPA	EUR	10.512	648.169,92	2,27
Pays-Bas			3.401.562,60	11,92
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1.222	682.853,60	2,39
ASML HOLDING NV	EUR	2.008	1.362.829,60	4,78
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	5.143	680.418,90	2,38
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	21.450	675.460,50	2,37
Royaume-Uni			1.118.276,74	3,92
COMPASS GROUP PLC	GBP	18.397	592.317,54	2,08
RELX PLC	GBP	11.983	525.959,20	1,84
Suède			1.608.565,41	5,64
ADDTECH AB-B SHARES	SEK	18.678	491.702,45	1,72
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	46.190	681.657,26	2,39
MUNTERS GROUP AB	SEK	26.771	435.205,70	1,53

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Suisse			2.019.249,66	7,08
GIVAUDAN-REG	CHF	94	397.255,05	1,39
HOLCIM LTD	CHF	3.780	351.878,95	1,23
NOVARTIS AG-REG	CHF	4.516	426.841,28	1,50
STMICROELECTRONICS NV	EUR	10.755	258.227,55	0,90
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	1.019	585.046,83	2,05
Actions/Parts de fonds d'investissements			929.309,15	3,26
France			929.309,15	3,26
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	EUR	21.637	929.309,15	3,26
Organismes de placement collectif			2.005.669,60	7,03
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.005.669,60	7,03
France			409.043,21	1,43
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	19	409.043,21	1,43
Luxembourg			1.596.626,39	5,59
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP I	EUR	67	7.501,99	0,03
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	162.388	1.589.124,40	5,57
Total du portefeuille-titres			27.338.201,71	95,80

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		7.546.003,94
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	6.503.272,57
<i>Prix de revient</i>		6.445.786,82
Avoirs en banque et liquidités	2.4	404.066,91
Collatéral à recevoir	8	260.000,00
A recevoir sur investissements vendus		103.254,50
A recevoir sur CFDs	2.8	59.972,28
A recevoir sur change		215.437,68
Passifs		645.984,16
Découvert bancaire	2.4	402.137,79
A payer sur CFDs	2.8	2.158,13
Commissions de gestion à payer	3	14.305,07
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.066,58
Commissions d'administration à payer	6	3.150,00
Intérêts à payer sur CFDs	2.8	3.253,56
A payer sur change		215.644,80
Autres passifs		4.268,23
Valeur nette d'inventaire		6.900.019,78

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		202.351,66
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		106.672,25
Dividendes reçus sur CFDs	2.8	18.216,37
Intérêts reçus sur CFDs	2.8	62.359,59
Intérêts bancaires		13.945,70
Autres revenus		1.157,75
Dépenses		467.083,19
Commissions de gestion	3	198.811,59
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	14.177,14
Commissions d'administration	6	50.979,44
Frais de domiciliation		2.145,84
Frais d'audit		11.099,08
Frais légaux		2.309,66
Frais de transaction	2.11	31.939,12
Rémunération administrateurs		9.087,18
Taxe d'abonnement	7	3.726,88
Intérêts payés sur découvert bancaire		9.946,68
Intérêts payés sur CFDs	2.8	117.463,05
Frais bancaires		588,00
Autres dépenses	9	14.809,53
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-264.731,53
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-205.114,80
- contrats futures	2.7	-60.955,00
- CFDs	2.8	249.178,98
- change	2.5	-79.244,14
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-360.866,49
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-724.488,31
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-1.085.354,80
Souscriptions d'actions de capitalisation		229.346,38
Rachats d'actions de capitalisation		-1.419.525,96
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-2.275.534,38
Actifs nets au début de l'exercice		9.175.554,16
Actifs nets à la fin de l'exercice		6.900.019,78

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Statistiques

		31/12/24	31/12/23	31/12/22
Total des actifs nets	EUR	6.900.019,78	9.175.554,16	15.831.072,38
Classe R				
Nombre d'actions		704.301,978	817.517,864	1.167.503,535
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	9,79	11,21	11,45
Classe S				
Nombre d'actions		1.000	1.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	92,86	103,31	102,92
Classe I				
Nombre d'actions		68.000	68.000	19.318.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	111,97	126,52	127,25
Classe F				
Nombre d'actions		1.000	1.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	85,51	96,66	97,36

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe R	817.517,864	21.066,000	134.281,886	704.301,978
Classe S	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe I	68,000	0,000	0,000	68,000
Classe F	1,000	0,000	0,000	1,000

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			5.882.767,45	85,26
Actions			5.851.843,45	84,81
Allemagne			1.052.308,18	15,25
AIXTRON SE	EUR	17.801	270.931,22	3,93
HENSOLDT AG	EUR	4.403	151.903,50	2,20
HUGO BOSS AG -ORD	EUR	7.147	320.042,66	4,64
SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	3.864	105.100,80	1,52
SUSS MICROTEC SE	EUR	4.200	204.330,00	2,96
Danemark			143.850,95	2,08
NKT A/S	DKK	2.085	143.850,95	2,08
Finlande			200.659,20	2,91
QT GROUP OYJ	EUR	2.986	200.659,20	2,91
France			1.760.084,30	25,51
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1.525	196.115,00	2,84
ID LOGISTICS GROUP	EUR	636	241.362,00	3,50
INTERPARFUMS SA	EUR	4.333	176.786,40	2,56
NEXANS SA	EUR	1.325	138.065,00	2,00
REMY COINTREAU	EUR	5.135	299.884,00	4,35
S.O.I.T.E.C.	EUR	3.654	318.446,10	4,62
VALLOUREC SA	EUR	14.715	241.620,30	3,50
VIRBAC SA	EUR	467	147.805,50	2,14
Italie			326.812,03	4,74
ACEA SPA	EUR	9.336	174.396,48	2,53
MOLTIPLY GROUP SPA	EUR	4.193	152.415,55	2,21
Pays-Bas			251.579,70	3,65
KONINKLIJKE HEIJMANS N.V	EUR	7.974	251.579,70	3,65
Suède			1.820.841,81	26,39
ADDLIFE AB-B	SEK	22.687	272.247,97	3,95
BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	10.972	370.927,73	5,38
CTT SYSTEMS AB	SEK	10.378	254.880,74	3,69
LINDAB INTERNATIONAL AB	SEK	13.252	265.468,55	3,85
MUNTERS GROUP AB	SEK	19.783	321.604,51	4,66
STORYTEL AB	SEK	18.399	110.636,82	1,60
SVOLDER --- REGISTERED SH	SEK	49.907	225.075,49	3,26
Suisse			295.707,28	4,29
ACCELLERON INDUSTRIES AG	CHF	3.255	161.978,26	2,35
SULZER AG-REG	CHF	958	133.729,02	1,94
Actions/Parts de fonds d'investissements			30.924,00	0,45
France			30.924,00	0,45
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	EUR	720	30.924,00	0,45
Organismes de placement collectif			620.505,12	8,99
Actions/Parts de fonds d'investissements			620.505,12	8,99
France			197.196,88	2,86
C-QUADRAT GREENSTARS ESG FLEXIBLE B	EUR	118	197.196,88	2,86
Luxembourg			423.308,24	6,13
AIM LUX C QUADRAT BOND OPP 4Y R EUR DIS	EUR	3.998	423.308,24	6,13
Total du portefeuille-titres			6.503.272,57	94,25

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		43.329.343,67
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	42.022.359,92
<i>Prix de revient</i>		41.178.075,27
Avoirs en banque et liquidités	2.4	618.990,91
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		658.711,58
A recevoir sur change		29.281,26
Passifs		363.204,06
Découvert bancaire	2.4	70.505,36
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	129.125,80
Commissions de gestion à payer	3	51.409,79
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.453,04
Commissions d'administration à payer	6	3.150,00
Commissions de performance à payer	4	68.870,04
A payer sur change		29.137,46
Autres passifs		9.552,57
Valeur nette d'inventaire		42.966.139,61

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 19/07/24 au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		833.285,84
Intérêts reçus sur obligations, nets		818.236,06
Intérêts bancaires		12.836,46
Autres revenus		2.213,32
Dépenses		470.026,00
Commissions de gestion	3	291.662,41
Commissions de performance	4	68.870,04
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	11.117,98
Commissions d'administration	6	20.189,50
Frais de domiciliation		967,66
Frais d'audit		43.725,46
Frais de transaction	2.11	2.586,37
Taxe d'abonnement	7	5.989,08
Intérêts payés sur découvert bancaire		5.728,87
Frais bancaires		4.813,09
Autres dépenses	9	14.375,54
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		363.259,84
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	232.111,71
- contrats futures	2.7	-27.809,69
- change	2.5	42.840,08
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		610.401,94
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	844.284,65
- contrats futures	2.7	-129.125,80
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		1.325.560,79
Souscriptions d'actions de distribution		48.729.530,50
Rachats d'actions de distribution		-7.088.951,68
Augmentation / (diminution) nette des actifs		42.966.139,61
Actifs nets au début de la période		-
Actifs nets à la fin de la période		42.966.139,61

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Statistiques

			31/12/24
Total des actifs nets		EUR	42.966.139,61
Classe R			
Nombre d'actions			189.788,526
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	139,69
Classe I			
Nombre d'actions			106.730,994
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	154,17

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 19/07/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 19/07/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe R	0,000	239.758,526	49.970,000	189.788,526
Classe I	0,000	107.592,994	862,000	106.730,994

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			38.400.736,97	89,37
Obligations			34.720.246,12	80,81
Arabie Saoudite			665.895,70	1,55
SAUDI INTL BOND 4.5% 22-04-60	USD	900.000	665.895,70	1,55
Autriche			638.241,00	1,49
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	600.000	638.241,00	1,49
Belgique			935.880,00	2,18
AGEAS NV EX FORTIS 3.875% PERP	EUR	1.000.000	935.880,00	2,18
Espagne			1.014.695,00	2,36
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	1.000.000	1.014.695,00	2,36
États-Unis			1.791.467,76	4,17
BAT CAPITAL 5.282% 02-04-50	USD	400.000	339.267,99	0,79
INTERNATIONAL FINANCE 0.00 17-37 20/01U	MXN	45.000.000	670.499,14	1,56
PRUDENTIAL FUNDING ASIA 4.875% PERP	USD	900.000	781.700,63	1,82
Finlande			291.047,80	0,68
NORDEA BKP 6.625% PERP	USD	300.000	291.047,80	0,68
France			7.526.783,50	17,52
ACCOR 7.25% PERP	EUR	1.100.000	1.221.044,00	2,84
BNP PAR CARDIF 4.032% PERP	EUR	1.000.000	1.001.965,00	2,33
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	900.000	942.228,00	2,19
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	900.000	950.976,00	2,21
THALES SERVICES SAS 4.25% 18-10-31	EUR	1.500.000	1.582.320,00	3,68
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	900.000	816.385,50	1,90
TOTALENERGIES SE FR 4.12% PERP	EUR	1.000.000	1.011.865,00	2,36
Indonésie			806.381,46	1,88
PERTAMINA 6.50 11-41 27/05S	USD	800.000	806.381,46	1,88
Italie			13.098.805,06	30,49
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	100.000	100.863,50	0,23
ASS GENERALI 6.269% PERP	GBP	800.000	975.849,06	2,27
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	1.200.000	1.342.074,00	3,12
ENI 2.625% PERP	EUR	1.000.000	991.425,00	2,31
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	1.000.000	1.069.735,00	2,49
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	1.000.000	1.002.220,00	2,33
INTE 9.125% PERP	EUR	1.500.000	1.734.442,50	4,04
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.0% 01-10-29	EUR	200.000	201.415,00	0,47
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 28-08-26	EUR	1.200.000	1.213.434,00	2,82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	250.000	250.412,50	0,58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.6% 29-09-25	EUR	200.000	201.649,00	0,47
SACE 3.875% PERP	EUR	1.500.000	1.497.892,50	3,49
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	1.000.000	1.059.510,00	2,47
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	1.400.000	1.457.883,00	3,39
Jersey			501.816,64	1,17
HBOS TREASURY SERVICE 5.844% PERP	GBP	400.000	501.816,64	1,17
Pays-Bas			5.171.291,00	12,04
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	1.400.000	1.435.014,00	3,34
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	1.300.000	1.275.001,00	2,97
ING GROEP NV 2.0% 22-03-30	EUR	1.000.000	996.605,00	2,32
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	1.300.000	1.464.671,00	3,41
Royaume-Uni			200.291,00	0,47
LLOYDS BANKING GROUP 4.947% PERP	EUR	200.000	200.291,00	0,47

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Suède			1.001.855,00	2,33
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	1.000.000	1.001.855,00	2,33
Suisse			1.075.795,20	2,50
UBS GROUP AG 3.375% PERP	CHF	1.000.000	1.075.795,20	2,50
Obligations à taux variables			1.712.159,85	3,98
États-Unis			777.769,85	1,81
USB REALTY TSFR3R+1.40861% PERP	USD	1.000.000	777.769,85	1,81
France			934.390,00	2,17
AXA TEC_2R+0.55% PERP EMTN	EUR	1.000.000	934.390,00	2,17
Obligations convertibles			1.968.331,00	4,58
France			366.766,00	0,85
FRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	500	111.189,00	0,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	200.000	255.577,00	0,59
Italie			613.215,00	1,43
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	600.000	613.215,00	1,43
Pays-Bas			988.350,00	2,30
MERRILL LYNCH BV ZCP 30-01-26	EUR	1.000.000	988.350,00	2,30
Organismes de placement collectif			3.621.622,95	8,43
Actions/Parts de fonds d'investissements			3.621.622,95	8,43
Italie			352.881,95	0,82
MEDIOBANCA PER LE IMPRESE 2	EUR	45	352.881,95	0,82
Luxembourg			3.268.741,00	7,61
AIM LUX C QUADRAT BOND OPP 4Y I EUR DIS	EUR	3.150	304.101,00	0,71
AIM LUX C QUADRAT BOND OPP 4Y R EUR DIS	EUR	28.000	2.964.640,00	6,90
Total du portefeuille-titres			42.022.359,92	97,80

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Etat des actifs nets au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		15.973.114,33
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	15.357.710,33
<i>Prix de revient</i>		14.907.090,67
Avoirs en banque et liquidités	2.4	395.836,16
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		219.567,84
Passifs		135.016,53
Découvert bancaire	2.4	297,37
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	21.185,42
Commissions de gestion à payer	3	15.305,80
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.155,31
Commissions d'administration à payer	6	3.150,00
Commissions de performance à payer	4	88.958,70
Autres passifs		4.963,93
Valeur nette d'inventaire		15.838.097,80

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/24 au 31/12/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		446.353,66
Intérêts reçus sur obligations, nets		425.716,85
Intérêts bancaires		19.325,99
Autres revenus		1.310,82
Dépenses		366.514,14
Commissions de gestion	3	164.593,00
Commissions de performance	4	88.958,70
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	16.251,94
Commissions d'administration	6	43.523,43
Frais de domiciliation		2.145,84
Frais d'audit		16.984,72
Frais légaux		2.503,36
Frais de transaction	2.11	1.357,60
Rémunération administrateurs		6.091,23
Taxe d'abonnement	7	3.008,37
Intérêts payés sur découvert bancaire		833,44
Frais bancaires		1.884,77
Autres dépenses	9	18.377,74
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		79.839,52
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	263.979,66
- contrats futures	2.7	13.111,91
- change	2.5	2.295,04
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		359.226,13
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	112.815,66
- contrats futures	2.7	-21.185,42
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		450.856,37
Souscriptions d'actions de distribution		3.449.061,85
Rachats d'actions de distribution		-2.291.193,02
Augmentation / (diminution) nette des actifs		1.608.725,20
Actifs nets au début de l'exercice		14.229.372,60
Actifs nets à la fin de l'exercice		15.838.097,80

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Statistiques

			31/12/24	31/12/23
Total des actifs nets		EUR	15.838.097,80	14.229.372,60
Classe R				
Nombre d'actions			44.740,730	52.604,000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	105,87	103,07
Classe S				
Nombre d'actions			94.175,132	86.660,000
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	104,87	101,63
Classe I				
Nombre d'actions			12.690,000	-
Valeur nette d'inventaire par action		EUR	96,54	-

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/24 au 31/12/24

	Nombre d'actions au 01/01/24	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/24
Classe R	52.604,000	10.742,730	18.606,000	44.740,730
Classe S	86.660,000	11.065,132	3.550,000	94.175,132
Classe I	0,000	12.690,000	0,000	12.690,000

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			15.357.710,33	96,97
Actions			123.005,31	0,78
États-Unis			123.005,31	0,78
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	700	123.005,31	0,78
Obligations			13.828.664,00	87,31
Allemagne			508.267,50	3,21
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	500.000	508.267,50	3,21
Espagne			502.107,50	3,17
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.125% 19-01-27	EUR	500.000	502.107,50	3,17
États-Unis			497.980,00	3,14
ATT 2.875% PERP	EUR	500.000	497.980,00	3,14
France			2.104.381,00	13,29
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	500.000	526.882,50	3,33
BNP PAR CARDIF 4.032% PERP	EUR	500.000	500.982,50	3,16
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	500.000	495.665,00	3,13
EDF 3.0% PERP	EUR	600.000	580.851,00	3,67
Italie			7.926.154,50	50,04
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	700.000	706.044,50	4,46
BANCO BPM 5.0% 14-09-30	EUR	500.000	505.620,00	3,19
ENEL 3.375% PERP	EUR	500.000	497.697,50	3,14
ENI 2.625% PERP	EUR	600.000	594.855,00	3,76
INTE 2.855% 23-04-25 EMTN	EUR	500.000	499.205,00	3,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 28-08-26	EUR	100.000	101.119,50	0,64
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	3.000.000	3.004.950,00	18,97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	1.400.000	1.416.541,00	8,94
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.6% 29-09-25	EUR	100.000	100.824,50	0,64
SACE 3.875% PERP	EUR	500.000	499.297,50	3,15
Pays-Bas			1.188.490,50	7,50
BMW INTL INVESTMENT 3.0% 27-08-27	EUR	200.000	201.098,00	1,27
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	500.000	490.385,00	3,10
SWISS REINSURANCE CO VIA ELM BV 2.6% PERP	EUR	500.000	497.007,50	3,14
Royaume-Uni			1.101.283,00	6,95
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	600.000	600.663,00	3,79
LLOYDS BANKING GROUP 4.5% 18-03-30	EUR	500.000	500.620,00	3,16
Obligations convertibles			1.406.041,02	8,88
Bermudes			-	0,00
REXLOT HOLDINGS DEFAULT 4.5 14-19 17/04S	HKD	6.000.000	-	0,00
États-Unis			754.158,18	4,76
AIRBNB ZCP 15-03-26 CV	USD	100.000	90.630,61	0,57
CARNIVAL CORPORATION 5.75% 01-12-27	USD	80.000	155.867,50	0,98
DUKE ENERGY 4.125% 15-04-26 CV	USD	100.000	99.116,85	0,63
ENPHASE ENERGY ZCP 01-03-28 CV	USD	140.000	111.611,30	0,70
GLENCORE FU LLC ZCP 27-03-25 CV	USD	200.000	190.692,42	1,20
UBER TECHNOLOGIES 0.875% 01-12-28	USD	100.000	106.239,50	0,67
France			238.686,39	1,51
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	2.250	127.497,39	0,81
FRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	500	111.189,00	0,70
Italie			204.405,01	1,29
ALITALIA LINEE AEREE CV 2.9 02-10 22/07A	EUR	1.090.161	0,01	0,00

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Portefeuille-titres au 31/12/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	200.000	204.405,00	1,29
Royaume-Uni			208.791,44	1,32
BARCLAYS BK ZCP 04-02-25 CV	USD	100.000	208.791,44	1,32
Total du portefeuille-titres			15.357.710,33	96,97

AIM LUX

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

AIM LUX

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 31 décembre 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
22,00	EUR/GBP (CME) 03/25	GBP	2.751.552,32	-8.473,94	CACEIS Bank, Paris
30,00	EUR/USD (CME) 03/25	USD	3.749.483,79	-78.283,44	CACEIS Bank, Paris
Futures sur indices					
6,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/25	USD	1.703.997,10	<u>-42.368,42</u> -129.125,80	CACEIS Bank, Paris

AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
3,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/25	USD	851.998,55	<u>-21.185,42</u> -21.185,42	CACEIS Bank, Paris

AIM LUX

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contracts for Difference ("CFD")

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes sur Contracts for Difference ("CFD") sont les suivantes :

Au 31 décembre 2024, les compartiments AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION, AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG et AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP détiennent respectivement 21, 10 et 7 lignes de contrats de « Contrats de Différence » (CFD).

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas de non réalisé sur CFD car tous les contrats de CFD ont été réinitialisés au 31 décembre 2024.

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION :

Description Titres	Devise	Quantité achat/vente
ADDTECH - REGIST	SEK	13.242,00
ABB LTD REG SHS XVTX_CH	CHF	2.458,00
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	2.750,00
GIVAUDAN SA REG.SHS XVTX_CH	CHF	177,00
NOVARTIS AG REG SHS XVTX_CH	CHF	4.909,00
CIE FINANCIERE RICHEMONT XVTX_CH	CHF	3.996,00
ZURICH FINANCIAL SERVICE XVTX_CH	CHF	1.213,00
ASML HLDG XAMS_N	EUR	397,00
RHEINMETALL AG X	EUR	355,00
BUREAU VERITAS SA	EUR	16.437,00
L'OREAL SA XPAR_FR	EUR	1.366,00
STMICROELECTRONICS NV XPAR_FR	EUR	10.102,00
MTU AERO ENGINES HOLDING XETR_DE	EUR	1.762,00
SANDOZ GROUP AG	CHF	21.704,00
CFD CRH PLC UNKN	GBP	9.442,00
SHELL PLC SHS_XL	GBP	19.573,00
GALDERMA GROUP A	CHF	5.046,00
BARCLAYS PLC XLON_GB	GBP	118.857,00
ROLLS ROYCE HOLDINGS_XLON_GB	GBP	86.222,00
ACCELLERON INDUS	CHF	4.674,00
STOXX 600 EURO GROSS RETURN	EUR	46.379,00

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG :

Description Titres	Devise	Quantité achat/vente
ABB LTD REG SHS XVTX_CH	CHF	25.559,00
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	3.773,00
SCHINDLER HOLDING SA XVTX_CH	CHF	5.018,00
GALDERMA GROUP A	CHF	12.635,00
CIE FINANCIERE RICHEMONT XVTX_CH	CHF	9.533,00
L'OREAL SA XPAR_FR	EUR	2.865,00
ERSTE GROUP BANK AG WBAH_AT	EUR	8.615,00
MTU AERO ENGINES HOLDING XETR_DE	EUR	4.307,00
SHELL PLC SHS_XL	GBP	40.601,00
BARCLAYS PLC XLON_GB	GBP	313.083,00
ASHTEAD GROUP_XL	GBP	14.968,00

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP :

Description Titres	Devise	Quantité achat/vente
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	1.203,00
INFINICON HOLDIN	CHF	285,00
BURCKHARDT COMPRESSION HOLDING	CHF	504,00
SPRINGER NATURE	EUR	5.517,00
TECHNIP ENER ---	EUR	12.155,00
ACCELLERON INDUS	CHF	757,00
BURBERRY GROUP PLC_XLON_GB	GBP	23.614,00

La contrepartie de ces contrats est Société Générale.

AIM LUX

Autres notes aux états financiers

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

AIM LUX (la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 26 janvier 2016 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, ainsi qu'à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Les statuts de la SICAV ont été déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 février 2016.

La SICAV peut se composer de différents compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte et une devise de référence qui lui sont spécifiques. A l'intérieur de chaque compartiment, les actions peuvent être de classes d'actions distinctes et à l'intérieur de celles-ci, de catégories distinctes.

La SICAV est une société à compartiments multiples permettant aux investisseurs de choisir le compartiment dont la politique d'investissement correspond le mieux à leurs objectifs et leur sensibilité.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a désigné, sous sa responsabilité et sous son contrôle, C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE (anciennement ADVENIS INVESTMENT MANAGERS) (la « Société de Gestion ») comme société de gestion de la SICAV. Elle est une société anonyme de droit français constituée pour une durée de 99 ans et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 17 décembre 1997.

Au 31 décembre 2024, les compartiments suivants étaient actifs :

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)
AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et sont présentés conformément à la loi et à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Les chiffres présentés dans les états financiers sont arrondis. Par conséquent, de petites différences d'arrondi peuvent survenir.

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

Les valeurs mobilières cotées en bourse officielle ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées au dernier cours disponible à la bourse ou sur le marché principal où cette valeur mobilière est cotée. Les valeurs mobilières ne figurant pas à la cote d'une bourse officielle ou d'un marché réglementé sont évaluées à leur dernier cours disponible ou si le cours en question ne constitue pas une juste représentation de leur valeur courante, elles sont évaluées prudemment et de bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV en se fondant sur les prévisions raisonnables concernant leur prix probable de réalisation.

Si la pratique le permet, les instruments du marché monétaire peuvent être évalués aux derniers cours de clôture datés du jour d'évaluation ou selon la méthode d'amortissement linéaire. En cas d'amortissement linéaire, les positions du portefeuille sont revues régulièrement sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV afin de déterminer s'il existe un écart entre l'évaluation selon la méthode des derniers cours de clôture connus et celle de l'amortissement linéaire. S'il existe un écart susceptible d'entraîner une dilution conséquente ou de léser les actionnaires, des mesures correctives appropriées peuvent être prises, y compris, si nécessaire, le calcul de la valeur nette d'inventaire en utilisant les derniers cours de clôture connus.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, ou si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix sera déterminé par le Conseil d'Administration de la SICAV d'une manière juste et équitable.

2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les ventes de titres sont déterminés sur la base de leurs coûts moyens.

2.4 - Liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.5 - Conversion des devises étrangères

Les états financiers annuels incluent une consolidation de tous les compartiments. Ces chiffres consolidés sont exprimés en euros (EUR), devise de référence de la SICAV.

Les valeurs de marché des investissements et autres éléments d'actif et de passif exprimées en devises autres que la devise de référence de chaque compartiment ont été converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les coûts des investissements et des opérations enregistrés dans des devises autres que la devise de base ont été convertis aux taux de change en vigueur aux dates des transactions/d'acquisitions.

Les revenus et dépenses exprimés en devises autres que la devise de référence du consolidé ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les bénéfices et pertes résultant des opérations de change sont enregistrés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Les principaux taux de change appliqués au 31 décembre 2024 sont les suivants:

1 EUR = 1,67245 AUD	1 EUR = 1,48925 CAD	1 EUR = 0,93845 CHF
1 EUR = 7,45725 DKK	1 EUR = 0,8268 GBP	1 EUR = 8,0437 HKD
1 EUR = 162,7392 JPY	1 EUR = 21,5309 MXN	1 EUR = 11,7605 NOK
1 EUR = 4,27725 PLN	1 EUR = 11,4415 SEK	1 EUR = 1,0355 USD

2.6 - Etats financiers combinés

Au 31 décembre 2024, le total des investissements croisés s'élève à 6.925.529,08EUR et donc la Valeur Nette d'Inventaire combinée en fin d'exercice sans ces investissements croisés s'élèverait à 103.734.426,50EUR.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Aim Lux - C-Quadrat Europe Multicap B EUR	516.209,66
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Aim Lux - C-Quadrat Europe Smallcap R	1.120.643,79
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	Aim Lux - C-Quadrat Europe Smallcap I	7.501,99
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	Aim Lux - C-Quadrat Europe Smallcap R	1.589.124,40
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	Aim Lux C Quadrat Bond Opp 4y R EUR Dis	423.308,24
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	Aim Lux C Quadrat Bond Opp 4y R EUR Dis	2.964.640,00
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	Aim Lux C Quadrat Bond Opp 4y I EUR Dis	304.101,00
		6.925.529,08

2.7 - Evaluation des contrats futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture.

La plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat du patrimoine sous la rubrique « Plus-value/moins-value nette non réalisée sur futures ». La variation de la plus- ou (moins)-value non réalisée sur futures est présentée dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique « Variation de la Plus-value/moins-value nette non réalisée sur futures ». Pour les détails des contrats futures en cours, veuillez-vous reporter à la section "Notes aux états financiers - Etats des instruments dérivés".

2.8 - Evaluation des Contracts for Difference ("CFD")

Le Contrat de différence (« CFD ») est un accord bilatéral entre un acheteur et un vendeur visant à payer en numéraire la différence entre le cours d'ouverture et le cours de clôture d'un titre sous-jacent au terme du contrat. Le CFD est évalué sur la base du cours de clôture du titre sous-jacent, déduction faite de toutes les charges financières imputables à chaque contrat. Les gains et pertes réalisés au terme du contrat correspondent à la différence entre la valeur du contrat à son ouverture (charges financières incluses) et la valeur du contrat à son terme. Ces gains et pertes réalisés sont repris dans la rubrique « A recevoir sur CFD » et « A payer sur CFD » dans l'Etat du Patrimoine. Pour les détails des Contrat de différence (« CFD ») en cours, veuillez-vous reporter à la section "Notes aux états financiers - Etats des instruments dérivés".

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.9 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont présentés nets de taxes retenues à la source. Ceux-ci sont enregistrés comme réalisés à la date de paiement du coupon (dividende « ex-date »). Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis.

2.10 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

2.11 - Frais de transaction

Les frais de transactions comprennent tous les frais liés aux coûts de transaction qui ont été définis comme des frais de courtage et autres frais de transaction comme les frais de transactions de banque dépositaire, taxes et autres frais relatifs à l'achat ou la vente de valeurs mobilières, de contrats futures, d'instruments sur le marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs éligibles. Ces frais de transactions sont enregistrés séparément dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets dans la rubrique "Frais de transaction".

3 - Commission de gestion

En rémunération de ses prestations de gestion et de commercialisation, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son propre compte une commission annuelle. Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets moyens de chaque compartiment au cours du mois sous revue.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiment	Classes d'actions	Taux de commission de gestion TTC par an
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Classe R	1.50%
	Classe S	0.60%
	Classe I	1.00%
	Classe F	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	Classe EUR-B (cap)	1.50%
	Classe R	2.15%
	Classe S	0.60%
	Classe I	0.90%
	Classe F	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	Classe R	2.45%
	Classe S	0.60%
	Classe I	1.10%
	Classe F	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	Classe R	1.55%
	Classe I	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS	Classe R	1.45%
	Classe S	0.95%
	Classe I	1.20%

4 - Commission de performance

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance

- de l'indice EURO SHORT TERM RATE (€str) capitalisé + 2.085 % pour la classe d'actions « R »

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

- de l'indice composé de 40% EURO SHORT TERM RATE (€str) Capitalisé +0.085% + 60% STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) (SXXR) pour les classes d'actions « I » et « F » et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV réelle.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice de référence, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION.

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « EUR-B (cap) », « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Concernant la commission de performance de la classe d'actions « I », celle-ci est limitée à 1.5% de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») moyenne de la classe d'actions « I » au cours de l'exercice social, calculée sur la base des valeurs à la fin de chaque mois.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG.

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice STOXX EUROPE SMALL 200 (dividendes réinvestis) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice STOXX EUROPE SMALL 200 (dividendes réinvestis), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP.

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « C » et « I ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice est de 15% TTC de la performance au-delà de l'indice composite 50% Bloomberg Pan European Aggregate Corporate Total Return Index Value Hedged EUR (H02549EU) + 50% Bloomberg Euro Treasury Bills Index Total Return Index Value Unhedged EUR (LEB1TREU).

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, il y a eu 68.870,04 EUR de commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24).

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « R » et « S ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice est de 15% TTC de la performance au-delà des obligations à échéance 2027 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 2,75% à échéance au 25 Octobre 2027 - code ISIN FR0011317783) + 20 points de base, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, il y a eu 88.958,70 EUR de commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS.

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance et de cristallisation au 31/12/24 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	Classe R Classe I	LU2603064721 LU2603064994	EUR EUR Total Performance	42.297,15 26.572,89 68.870,04	28.886.254,95 1.846.584.050,32	0,15 0,00
AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS	Classe R Classe S Classe I	LU2603065025 LU2603065454 LU2603065298	EUR EUR EUR Total Performance	26.620,99 61.288,71 1.049,00 88.958,70	4.639.440,93 9.548.776,89 1.214.405,12	0,57 0,64 0,09

5 - Commission de banque dépositaire

En rémunération de son activité qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire recevra de la SICAV une commission variable annuelle, payable mensuellement au pro-rata des actifs, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs des différents compartiments de la SICAV au taux maximum de 0.04% avec un minimum mensuel de 1.000,00 EUR par compartiment.

AIM LUX

Autres notes aux états financiers

6 - Commission d'administration

L'Agent Administratif, pour la tenue de la comptabilité et le calcul des Valeurs Nettes d'Inventaire (« VNI »), recevra une commission variable appliquée par compartiment, payable par douzième à la fin de chaque mois, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs de chaque compartiment au taux maximum de 0.10% avec un minimum mensuel de 3,000.00 EUR par compartiment calculé de façon journalière (ramené à 1,800.00 EUR la première année suivant le lancement) et au taux de 0.05% avec un minimum mensuel de 2,000.00 EUR par compartiment calculé de façon hebdomadaire (ramené à 1,800.00 EUR la première année suivant le lancement).

7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe d'abonnement correspondant à 0.05% par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0.01% par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

8 - Collatéral

Le tableau suivant reprend le détail du collatéral détenu ou payé afin de gérer l'exposition de la contrepartie sur les produits dérivés au 31 décembre 2024 :

Compartiment	Contreperte	Devise	Cash collatéral payé par le compartiment en faveur de la contrepartie	Cash collatéral détenu par la contrepartie en faveur du compartiment
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Société Générale	EUR	980.000,00	-
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	Société Générale	EUR	650.000,00	-
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	Société Générale	EUR	260.000,00	-

9 - Autres dépenses

Au 31 décembre 2024, les autres dépenses sont représentées comme suit :

	AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG	AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS
Devise	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Frais de représentation	7.200,00	7.200,00	7.200,00	3.255,74	7.200,00
Frais d'assurance	1.742,11	3.828,13	468,21	-	802,75
Frais d'honoraires	1.381,07	4.253,65	408,26	-	-
Frais de publication	1.091,81	1.091,81	1.091,81	649,24	1.091,81
Autres frais	18.238,05	49.169,24	5.641,25	10.470,56	9.283,18
TOTAL	29.653,04	65.542,83	14.809,53	14.375,54	18.377,74

10 - Divers

Les informations relatives à SFDR et ses annexes sont publiées dans la section non-auditée des états financiers.

11 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste concernant les changements intervenus dans la composition des portefeuille-titres peut être obtenue sans frais et sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

AIM LUX

**Informations supplémentaires non
auditées**

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM V.

Au titre de l'exercice 2024, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE à l'ensemble du personnel identifié, soit 9 collaborateurs, se sont élevées à 507.691,00 euros se décomposant en :

- 507.691,00 euros bruts au titre des rémunérations fixes
- 0,00 euros bruts au titre des rémunérations variables

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise.

La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

La partie variable de la rémunération est versée sous forme de prime exceptionnelle ou bonus et est intégralement soumise à charges sociales, comme la rémunération fixe. Elle vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération des performances du professionnel. Elle est versée par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE à ses collaborateurs au regard de critères quantitatifs et/ou qualitatifs

La société de gestion invoque le principe de proportionnalité pour chaque salarié dont la rémunération variable est inférieure à 100 000 euros par an ou dont la rémunération variable est inférieure à 30% de la rémunération fixe par an.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site internet de la société : www.c-quadrat.com/fr, ainsi que la politique complète de rémunérations sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion.

AIM LUX

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Approche par la VaR

Les Compartiments suivants utilisent la méthode d'évaluation VaR (Value at Risk) Absolue/Relative afin de contrôler et mesurer le risque global.

L'utilisation des limites de la VaR pour l'exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024 est la suivante :

Compartiments	Modèle VaR	Limite réglementaire	Plus faible VaR	Plus haute VaR	Niveau moyen de la VaR	Intervalle de confiance	Période de détention
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Paramétrique	20%	6,40%	19,88%	12,63%	99%	20 Jours

Approche par les engagements

Les Compartiments suivants utilisent la méthode d'évaluation en engagement (conversion exacte de la position de chaque contrat financier en la valeur de marché d'une position équivalente sur l'actif sous-jacent de son contrat financier) afin de contrôler et mesurer le risque global.

L'utilisation des limites de l'engagement en dérivés pour l'exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024 est la suivante :

Compartiments	Limite réglementaire	Plus faible exposition dérivés nette	Plus haute exposition dérivés nette	Niveau moyen de l'exposition dérivés net
AIM LUX – AIM EUROPE MULTICAP ESG	100%	3,55%	32,27%	17,38%
AIM LUX – AIM EUROPE SMALLCAP	100%	7,56%	30,36%	23,62%
AIM LUX – C-QUADRAT EURO INVESTMENTS PLUS (lancé le 19/07/24)	100%	0,00%	0,00%	0,00%
AIM LUX – AIM BOND OPPORTUNITIES 4 YEARS	100%	6,32%	37,30%	23,66%

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

Les compartiments de AIM LUX ne sont pas concernés par le champs d'application de cette norme.

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

Dans le cadre de la réglementation SFDR, les compartiments AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION, AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP, AIM LUX C-QUADRAT EURO INVESTMENT PLUS (lancé le 19/07/24) et AIM LUX – C-QUADRAT BOND OPPORTUNITY 4 YEARS de la structure sont soumis à l'article 6 de la réglementation.

Ainsi, les investissements sous-jacents de ces produits financiers ne prennent pas en compte le critère européen pour des activités économiques respectueuses de l'environnement.

Le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG est soumis à l'article 8 selon la réglementation SFDR, les informations sont publiées dans la section non auditee du rapport.

Les critères de l'Union Européenne pour le respect des objectifs environnementaux sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique sont entrés en vigueur au 1er janvier 2022 avec le Règlement (UE) 2020/852 dit Taxonomie. Au moment de la rédaction de ce rapport, la Société de gestion est en phase de préparation du traitement des données pour permettre la prise en compte de ces critères dans le processus d'investissement.

La part minimale d'investissement dans des activités durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

Information périodique

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit :
AIM LUX C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG

Identifiant d'entité juridique :
2221001M7YMF9WDVP49

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

  Oui

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ %
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %

   Non

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___ % d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
-  Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit

Le compartiment C-QUADRAT EUROPE MULTICAP ESG (le « Compartiment ») a poursuivi son objectif d'investissement qui était (et demeure) le suivant : offrir sur un horizon de placement de cinq (5) ans une performance régulière nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) par le biais d'une gestion dynamique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement selon une approche « Best in Universe ».

L'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) ne fait pas l'objet d'une intégration des caractéristiques sociales et environnementales et de gouvernance mais il est considéré que cela ne porte pas préjudice aux objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit financier.

A ce titre, conformément à son prospectus, le Compartiment a intégré des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement en utilisant une approche « Best in Universe ». La méthodologie de notation est fournie par une société externe et est basée sur des critères ESG. Celle-ci consiste à noter 37 points clés parmi les thématiques suivantes :

- **Pour le pilier Environnement:** le changement climatique, les ressources naturelles, la pollution et les déchets, l'investissement environnemental,
- **Pour le pilier Social:** le capital humain, la fiabilité des produits, les controverses sociales, l'investissement social et
- **Pour le pilier Gouvernance:** la gouvernance d'entreprise et les politiques éthiques, compétitives, fiscales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le processus d'investissement du Compartiment consiste en plusieurs étapes basées sur une combinaison de critères financiers et non-financiers. L'indicateur de durabilité utilisé dans le cadre de la partie non-financière est la **notation ESG**, (complétée par une approche « Best in Universe », expliquée de manière plus détaillée ci-dessous) et l'**exclusion sectorielle**.

La **sélection ESG** des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

A l'issue du processus de filtrage ESG, la Société de Gestion procède à l'**exclusion sectorielle** des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

Le processus d'investissement ESG du portefeuille, fondé sur la notation ESG des sociétés selon une approche « Best in Universe » a amené le portefeuille à un score ESG de 8.32 au 30 décembre 2024 (contre 7.80 pour son Benchmark de référence), soit une notation globale du portefeuille « AA » (contre « AA » pour son Benchmark de référence)¹. Le portefeuille comporte également au 30 décembre 2024 68,05% d'investissements dans des sociétés dont la notation ESG calculée par MSCI est « A » ou « AAA ».

Il faut noter que les dérivés ne sont pas pris en compte pour calculer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, à l'exception des » Contract for Difference ». En effet, ces derniers sont jugés pertinents pour l'atteinte des caractéristiques.

● **... Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le processus d'investissement ESG du portefeuille, fondé sur la notation ESG des sociétés selon une approche « Best in Universe » avait amené le portefeuille à un score ESG de 8.06 au 30 décembre 2023, soit une notation

¹Source MSCI : Score « ESG Quality Score » mesurant la capacité des sous-jacent à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme, découlant de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur MSCI ESG Rating et s'étend sur une échelle de 0 à 10 (du pire au meilleur).

globale du portefeuille « AA »². Le portefeuille comportait également au 30 décembre 2023 78,6% d'investissements dans des sociétés dont la notation ESG calculée par MSCI est « AA » ou « AAA ».

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?** Non applicable.
- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?** Non applicable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? Non applicable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée : Non applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au

[Inclure une déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

² Source MSCI : Score « ESG Quality Score » mesurant la capacité des sous-jacent à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme, découlant de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur MSCI ESG Rating et s'étend sur une échelle de 0 à 10 (du pire au meilleur).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? [Non applicable](#).



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

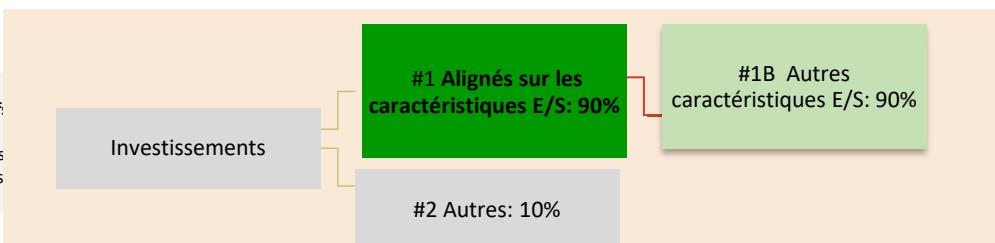
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir pour l'année 2023.

Investissement les plus Importants (poids moyens sur l'année)	Secteur	% de l'actif net	Pays
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	4.78%	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	3.84%	France
SAP AG	Technologies de l'information	3.82%	Allemagne
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2.90%	France
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Technologies de l'information	2.72%	Allemagne
UCB SA	Santé	2.63%	Belgique
ESSILORLUXOTTICA	Santé	2.47%	France
ASM INTERNATIONAL NV	Technologies de l'information	2.39%	Pays-Bas
ATLAS COPCO AB-A SHS	Industrie	2.39%	Suède
BE SEMICONDUCTOR	Technologies de l'information	2.38%	Pays-Bas

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● *Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Secteurs d'investissement	Poids moyen sur l'année en % de l'actif net
Industrie	18.36%
Technologies de l'information	17.19%
Santé	13.80%
Finance	17.86%
Consommation discrétionnaire	10.11%
Consommation non cyclique	13.27%
Matériaux	4.97%
Energie	4.93%
Immobilier	3.49%
Services de communication	4.58%
Services aux collectivités	2.56%

[Inclure la note pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

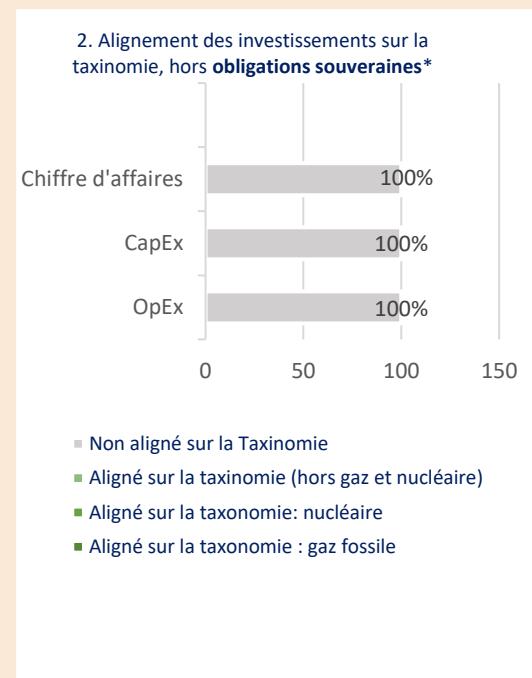
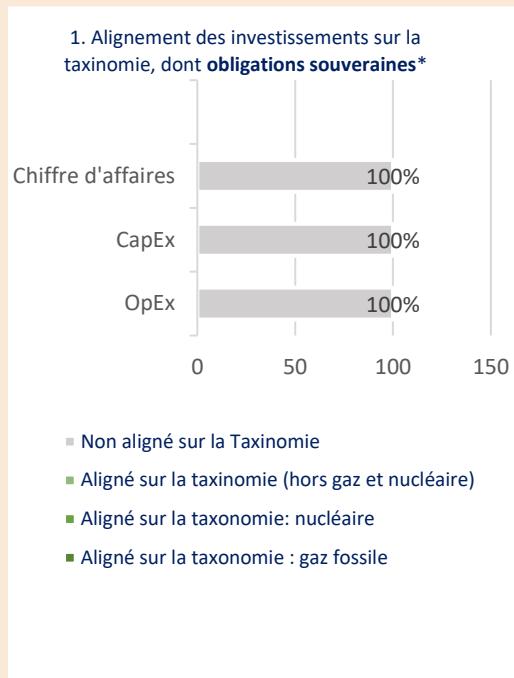
Le pourcentage des investissements du Compartiment alignés sur la taxinomie de l'UE était de 0%, cette question est non-applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui conformes à la taxonomie de l'UE ?**

OUI

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



[Inclure la note uniquement pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

Les **activités habilitantes** permettent à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ? Non applicable.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?** Cette information n'est pas disponible.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ? Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ? Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La part des sociétés non notées ESG (y compris les dérivés) et des OPCVM non catégorisés aux articles 8 et 9 au sens de la réglementation européenne SFDR pouvait atteindre jusqu'à 10% (à l'exclusion des dépôts et liquidités).

[Inclure la note pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 qui comportent des investissements dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 /852.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

A tout moment, le compartiment a été en mesure de respecter sa stratégie d'investissement ESG et les éléments contraignants de sa stratégie d'investissement, soit :

[Inclure la note pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088]

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- La part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR sera durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités).
- A l'issue du processus de filtrage ESG, la Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.
- Exclusion de 20% des sociétés ayant le score ESG le moins bons de l'univers d'investissement selon une approche « Best-in-Universe ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ? Non applicable.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur Les indices de l'objectif d'investissement durable ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
Non applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***
Non applicable.